



Pour une politique de la petite enfance

*Pour une société apaisée, un monde harmonieux
fondé sur l'égalité des chances,
sur l'épanouissement de tous.*

Jean-Louis Tourenne,
Sénateur d'Ille-et-Vilaine

Il faudrait en France « 150 années » – soit cinq générations – pour qu’un descendant de famille pauvre atteigne le revenu moyen, estime l’OCDE¹ dans un rapport. Sommes-nous revenus à l’époque des ordres figés de l’Ancien Régime ?

« En spécialiste des pratiques culturelles, il [Olivier Donnat, sociologue au ministère de la Culture] a montré que les milliards investis par l’État pour construire musées, opéras, théâtres, salles de spectacle ou bibliothèques, n’ont servi qu’à un Français sur deux : aisé, diplômé, Parisien, issu d’un milieu cultivé. Ceux qui restent à la porte, souvent aux revenus modestes, s’en fichent ou pensent que cette culture, axée sur les traditionnels « beaux-arts » est déconnectée de leurs envies. »

Article de Michel Guérin sur les études d’Olivier Donnat

1 - Rapport de l’OCDE du 15 juin 2018
<http://www.oecd.org/els/soc/broken-elevator-how-to-promote-social-mobility-9789264301085-en.htm>

Pour une politique de la petite enfance

*Pour une société apaisée, un monde harmonieux fondé
sur l'égalité des chances, sur l'épanouissement de tous.*

Jean-Louis Tourenne,
Sénateur d'Ille-et-Vilaine

« En ce qui concerne l'accueil des enfants de moins de 3 ans, les neurosciences ont notamment montré que la sensibilité du cerveau au développement du contrôle des émotions, des aptitudes sociales, linguistiques et du calcul atteint son maximum dans les trois premières années de l'enfant.

Cela souligne l'importance d'assurer la qualité des services d'accueil des enfants avant qu'ils rentrent dans les programmes d'éducation pré-primaire. »

OCDE, 2007, 2012 ; Gambaro et al., 2014

Pour que nul ne soit condamné par sa naissance

Les fonctions électives et professionnelles — élu, professeur, principal de collège — que j'ai pu exercer au long des années m'ont confronté à la violence exprimée ou refoulée, à la peur qu'elle engendre et à la recherche de la sécurité par le repli sur soi en édifiant des remparts symboliques ou physiques. Disparaissent alors la vie collective, la participation citoyenne à l'édification d'une société plus épanouissante.

S'est alors imposée la nécessité d'aller jusqu'aux sources de la violence, particulièrement la violence gratuite qui mine les fondements de notre République ; cette violence qui ne cherche pas le profit, la survie alimentaire ou l'accaparement des richesses d'autrui. Juste une violence profonde, une détestation viscérale des autres, d'un Monde, d'institutions qui n'ont pas su, pas voulu offrir à ceux-là les moyens de sortir du milieu défavorisé dans lequel ils sont nés et ont vécu leur enfance de pauvres.

Qui n'aurait cette amertume, cette révolte quand, dès la petite enfance, son destin est déjà forgé, quand il n'existe aucune perspective d'insertion fluide dans la société, quand le milieu familial est déficient, quand l'école vous met en face, dans sa cruelle et brutale lumière, de vos insuffisances et de l'échec annoncé ?

150 ans, cinq générations pour qu'un enfant pauvre atteigne seulement le salaire moyen. C'est à cette injustice la plus intolérable qui soit, celle qui fabrique de la division, de la haine, du recours aux votes extrêmes, que cette contribution en forme de supplique invite à engager une grande politique de la petite enfance pour que personne ne soit plus jamais condamné par les conditions de sa naissance et puisse s'épanouir dans un monde devenu harmonieux.

Utopie ? Peut-être, mais qui le restera si nous n'avons pas la volonté d'engager une vraie politique d'égalité des chances.

Jean-Louis Tourenne,
Sénateur d'Ille-et-Vilaine

« Pour vivre heureux, vivons égaux »

« L'inégalité nous porte à croire que certaines personnes valent bien plus que d'autres. Nous nous jugeons en fonction de notre statut et notre valeur personnelle est rattachée à la richesse perceptible. En nous livrant à ces jugements, nous sommes d'autant plus nerveux d'être jugés à notre tour. On constate ainsi que quand l'inégalité augmente, les niveaux d'endettement suivent. Les gens empruntent pour préserver les apparences. Il faut par ailleurs souligner que dans les sociétés inégalitaires, les pauvres ne sont pas les seuls à souffrir : l'immense majorité de la population est frappée par des taux de violence plus élevés et des indicateurs de santé dégradés. Des collègues de la Harvard School of Public Health considèrent que l'inégalité est un « polluant social ». Elle s'insinue partout, on ne peut y échapper. »

Richard Wilkinson, chercheur en sociologie,
auteur avec Kate Pikett du livre
« Pour vivre heureux, vivons égaux ».
Entretien avec *Paris-Match* le 17/03/2019.

Chapitre 1

Une grande politique de la petite enfance pour l'égalité des chances et la construction d'un monde harmonieux

Un monde qui se disloque et se fragmente engendre de la violence, le rejet de toute autorité, des gilets jaunes sur les ronds-points

Nous déplorons depuis de nombreuses années l'augmentation régulière des violences gratuites (les « agressions non crapuleuses ») motivées, non par le vol, mais par la « haine » qui habite de nombreux jeunes de notre pays.

Nous observons, élection après élection, la montée de l'extrême droite qui semble irrésistible en France comme en de nombreux pays.

Ainsi, assistons-nous à une dislocation du corps social, à la montée de l'intolérance, du refus de l'autre, de l'antisémitisme.

Ces évolutions inquiétantes révèlent un malaise ressenti individuellement par de nombreux concitoyens : amertume,

sentiment d'abandon et d'injustice. Malaise dont souffrent également les groupes sociaux défavorisés, les quartiers vécus comme méprisés, les territoires ruraux qui vivent douloureusement l'abandon dont ils se sentent victimes.

Lutter contre l'audience de l'extrême-droite en s'attaquant aux causes

Nous assistons à la violence du rejet des femmes et hommes politiques qui, au-delà des discours qu'ils tiennent et par où s'écoulent des flots de solidarité, n'ont rien changé à la situation de ceux qui ne nourrissent plus le moindre espoir d'un destin plus souriant. Nous faisons semblant de partager leur colère, de partager leur sentiment de frustration et souhaitons que, de son chapeau, le gouvernement sorte quelques mesures de circonstances qui ne colmateront en rien les déchirures du tissu social qui ne cessent de s'agrandir.

Comment pourrait-il en être autrement quand — contrairement à l'enthousiasme et la foi dans le progrès des trente glorieuses — se perpétuent de générations en générations les mêmes discriminations, les mêmes misères sans espoir d'amélioration de son sort ? Comment pourrait-il en être autrement quand s'exhibent avec indécence des fortunes dont les montants dépassent par leur ampleur la capacité à en appréhender le volume ?

L'espoir d'une vie meilleure demain ou dans l'au-delà a disparu : églises et partis se sont vidés alors qu'ils secrétaient l'espoir d'une vie meilleure ici-bas ou dans l'au-delà...

Hier encore, dans un monde bipolaire, le monde communiste par son idéal proclamé — loin certes de la réalité — représentait pour les plus malheureux la possibilité d'une vie meilleure,

d'une organisation sociale centrée autour de l'épanouissement de chaque individu. L'action syndicale, le militantisme dans les partis politiques autorisaient le rêve de « lendemains qui chantent » et donnaient à l'horizon les belles couleurs de l'espoir. Si ce n'était pour soi, au moins pour ses enfants... Les églises même se remplissaient pour l'office du dimanche de ces fidèles qui savaient gagner leur bonheur dans l'au-delà par les sacrifices consentis sur terre. « Je vous le dis encore, il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu ».

Ils étaient alors une promesse... Cependant, les partis politiques comme les syndicats ne font plus recette auprès d'un peuple désenchanté. Et les églises se sont vidées. Rien ne vient plus ni justifier, ni faire accepter comme naturelle et acceptable l'injustice.

La France vice-championne du Monde du déterminisme social

Aucun espoir, aucun combat dont l'issue pourrait apparaître heureuse ne viennent plus atténuer l'amertume de centaines de milliers d'enfants condamnés irrémédiablement dès leur naissance à un sombre destin. Ils rejoignent alors, lourds de leur désespoir, animés d'une incompréhension haineuse à l'égard d'une société qui a tout donné aux uns, déjà gâtés et n'a laissé aucune chance aux autres, la cohorte des révoltés ; ces marginalisés qui se reproduisent de générations en générations dans ces familles, toujours les mêmes, que leur histoire a depuis longtemps condamnés. Qu'ils s'installent dans la violence, seuls ou en bandes de laissés pour compte ne doit donc pas étonner. Ainsi, notre monde se fragmente-t-il.

Le bien-vivre ensemble, graal si recherché, apparaît davantage chaque jour comme un thème de discours enjôleur, une belle utopie mais de plus en plus inaccessible. Seulement un thème de discours qui ne fait plus illusion...

La France dans le hit-parade des dépenses sociales et pourtant...

Ainsi, on aura tenté de réparer les déchirures sociales par des politiques au coup par coup, autant de cautères sans efficacité tant qu'on n'aura pas attaqué les racines du mal. La France est dans le hit-parade des dépenses sociales. On pourrait s'en enorgueillir... ou le déplorer devant le peu de résultats constatés. Et il serait utile de vérifier que ces dépenses atteignent bien le but qui leur est assigné : la cohésion sociale, l'égalité des chances. En effet, il ne sert à rien de tenter de coller des rustines pour réparer le tissu social. Mieux vaut tout faire pour éviter qu'il se déchire. Qu'il soit suffisamment solide pour résister aux difficultés, tressé suffisamment serré, que chaque fil pressé contre les autres apporte sa contribution à la solidité de l'ensemble.

Et comme l'essentiel se joue entre 0 et 3 ans, notre avenir collectif dépend de notre capacité à offrir à chacun les conditions indispensables à la réussite de sa vie, à son insertion fluide dans la société comme dans la profession. Changer la vie, construire une société plus harmonieuse, pacifiée, exige une véritable égalité des chances. Une grande et ambitieuse politique de la petite enfance donnerait à tout un chacun les outils nécessaires à son épanouissement, à sa réussite scolaire et, par conséquent, à la réussite de sa vie.

C'est tout le propos de la présente contribution.

La France se prévaut de son modèle social mais figure dans le peloton de tête des pays où s'impose le déterminisme social

Il faudrait en France « 150 années » — soit cinq générations — pour qu'un descendant de famille pauvre

atteigne le revenu moyen, estime l'OCDE² dans un rapport. Sommes-nous revenus à l'époque des ordres figés de l'Ancien Régime ? « Il n'y a plus de mobilité sociale dans les pays de l'OCDE : les revenus, la profession, le niveau d'éducation se transmettent d'une génération à l'autre », a déclaré en ce sens Gabriela Ramos, conseillère spéciale auprès du secrétaire général de l'OCDE.

2,85 millions de jeunes Français de 15 à 34 ans, selon l'OCDE, issus pour la plupart de familles pauvres sont dans une situation de « ni emploi, ni scolarisation, ni formation ». Des « Neet » (not in Education - Employment or Training). 100 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans qualification (immigrés et filles sont les plus touchés).

La France, pays de l'inégalité croissante des destins selon les conditions de la naissance et de la petite enfance

Selon l'UNICEF « *Sur l'ensemble des critères d'inégalité, la France occupe le 28^e rang sur 35 pays de l'UE/OCDE, juste au-dessus de cinq autres pays européens : la Belgique, la Bulgarie, l'Italie, le Luxembourg et la Slovaquie. Si on constate qu'en matière de revenus, les inégalités entre les enfants sont relativement faibles, cela ne doit pas occulter les mauvais résultats pour l'éducation où la France se situe presque à la dernière place du classement (35^e sur 37) en termes d'écart. Concernant les problèmes de santé, la France est 23^e sur 35 pays de l'UE/OCDE et enfin 28^e sur 35 en matière de satisfaction dans la vie.* »

En France, près de 28 % des jeunes adultes (âgés de 15 à 34 ans) sont soit nés à l'étranger, soit issus d'au moins un parent

2 - Rapport de l'OCDE du 15 juin 2018

<http://www.oecd.org/els/soc/broken-elevator-how-to-promote-social-mobility-9789264301085-en.htm>

immigré, ce qui est proche de la moyenne des pays de l'OCDE (27 %). Mais la difficulté à intégrer les enfants issus de milieux défavorisés y est plus nette que dans la plupart des pays de l'OCDE et se traduit par de piètres résultats chez les enfants immigrés et issus de l'immigration.

La mobilité sociale y est plutôt faible. La question centrale est alors de savoir si cette mobilité tend à progresser. Or, le déterminisme social et familial augmente. Le travail publié dans l'*Economics of Education Review* montre clairement que, de 1993 à 2003, la mobilité sociale a sensiblement régressé en France. Elle y a évolué plus négativement que dans les autres pays de l'OCDE.

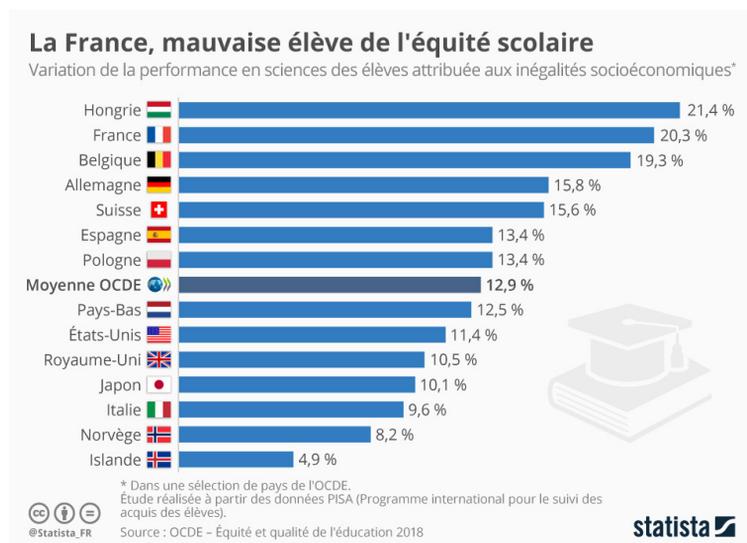
Comment expliquer la détérioration de la mobilité sociale ? Il existe plusieurs pistes d'explication. D'une part, l'importance accrue du revenu des parents sur la réussite scolaire montre l'incapacité grandissante de l'école républicaine à assurer l'égalité des chances. Selon le Centre d'Analyse Stratégique (Note 315, janvier 2013), les familles font de plus en plus appel au soutien scolaire privé et onéreux pour l'éducation de leurs enfants. D'autre part, les familles qui privilégient l'éducation inscrivent de plus en plus souvent leurs enfants dans des établissements privés payants. Ces deux tendances accroissent la discrimination par le revenu.

Notons au passage que le recours à des cours supplémentaires pour les enfants coûte nettement moins cher aux familles aisées, non seulement par rapport aux revenus mais également en valeur absolue car les dépenses domestiques sont déductibles des impôts. Les citoyens imposables paient donc moins cher les aides scolaires que les autres. Curieux et parfaitement injustifiable non ??? On pourrait espérer que ces soutiens soient plutôt accessibles à ceux qui en ont le plus besoin. Ce n'est pas le cas.

La main invisible de la préservation des privilèges a encore frappé...

Et, inévitablement, les inégalités scolaires suivent la même pente

Malgré une progression du niveau d'éducation de la population française (PISA) (étude de 2018) la proportion de bons élèves en mathématiques ne progresse plus en France depuis 9 ans alors que la part des élèves peu performants (sous le niveau 2 dans l'enquête PISA 2012) est en augmentation de 6 points de pourcentage par rapport à 2003. **Les résultats montrent également des écarts très importants entre la réussite scolaire des enfants les moins favorisés et les plus favorisés.**



Et les efforts, la science, resteront vains pour atténuer les inégalités quand, après 3 ans, se sont installées les insuffisances dans la construction cérébrale, la curiosité intellectuelle, la fluidité de relation avec les autres et les adultes en particulier. Tous ces outils seront convoqués par l'élève dans tous les apprentissages qui lui seront proposés. Et parmi ceux-ci, la maîtrise de la lecture

se révélera rapidement comme un défi insurmontable. Or, nous savons combien la bonne connaissance de la langue détermine la capacité à acquérir de nouveaux savoirs dans toutes les autres disciplines hormis, sans doute, en matière artistique. Mais leur enseignement est devenu le parent pauvre dans les orientations de l'Education Nationale.

Et, réciproquement, les inégalités scolaires nourrissent de fortes inégalités sociales, sanitaires et suprême injustice, de longévité

Boris Cyrulnik a montré combien l'insécurité affective, le manque de stimulation intellectuelle, le peu — ou pas — d'espace et d'occasion de créativité par le « manque sécurisé » pouvaient déterminer des conduites d'adulte extrêmement nocives : alcoolisme, addictions diverses, violence.

Les retards constatés en termes de langage, de vocabulaire, d'éveil de leur curiosité intellectuelle constitueront des handicaps majeurs pour les apprentissages ultérieurs et la réussite scolaire. Ils auront des conséquences néfastes sur les habitudes de vie, les consommations dangereuses, les addictions diverses et, par conséquent, sur la santé voire la longévité.

Il note d'ailleurs, dans un propos tenu à l'Elysée le 19 mars 2019, que 20 % de la population occidentale est névrosée, résultat d'une politique insuffisante en direction de la petite enfance.

Ainsi, s'accumuleront sur leur tête et sur leur corps toutes les difficultés et raisons de se révolter.

Le Pr. Michel Zorman constate : « *Ce gradient va des taux de décès (entre 24 et 65 ans chez les hommes) les plus bas parmi les couches sociales culturellement et économiquement les plus*

aisées (cadres supérieurs, professions intellectuelles) aux taux les plus élevés chez les employés et ouvriers. Chez ces derniers, le taux est près de dix fois supérieur pour la mortalité par cancer des voies aériennes et digestives supérieures ; 9,4 fois pour l'alcoolisme, 3,6 fois pour le cancer du poumon, 2,9 fois pour le suicide et 2,5 fois pour l'infarctus du myocarde. Ces données sur les taux de mortalité prennent en compte la catégorie socio-professionnelle (CSP) qui est un indicateur synthétique dans lequel les dimensions éducative et scolaire ont une part prépondérante. »

Le Haut Comité de la Santé Publique³, dans son rapport sur la précarité et la santé notait que : « *Au vu des données, il apparaît que le passage à l'école induit de façon forte la vie ultérieure : les performances scolaires influencent le degré d'insertion sociale, le revenu économique par l'accès à l'emploi, la santé et l'espérance de vie. »*

Révoltes, amertume et violences - décrochages scolaires - et pas même les mots pour dire sa révolte !!!

Selon une enquête publiée par le Figaro le 13 février 2018, 777 agressions de type « violence gratuite » (violences non crapuleuses c'est-à-dire non commises dans le but de voler) auraient lieu en France chaque jour, soit 283 631 infractions déclarées (+ 3,4 % sur un an) sur l'ensemble de l'année 2017, traduisant une « impulsivité et une agressivité grandissantes » dans le pays. Sont, bien entendu, intégrées les violences conjugales qui traduisent un grand déséquilibre, aux sources anciennes dans l'enfance, des adultes bourreaux.

3 - Haut Comité de la Santé Publique, La progression de la précarité en France et ses effets sur la santé. Rapport au Ministère de l'Emploi et de la solidarité Secrétariat d'Etat à la Santé, 1998. Cité par Pr. Michel Zorman in INSERM paru dans « Précarisation, risque et santé février 2001 » p 273-291 précarisation et apprentissages scolaires.

Comment en sommes-nous arrivés à une telle banalisation de tels actes ? Quels sont les paramètres pouvant ici entrer en jeu de l'éducation au rapport à l'autorité, ou de la gestion de la frustration ?

Pendant les trente glorieuses, quand la France se reconstruisait, que le chômage était réduit à sa plus simple expression, les résultats scolaires n'influaient pas avec autant d'acuité sur le destin des individus. Chacun était assuré de trouver du travail, de commencer à un niveau plus élevé que celui de ses parents, de voir sa carrière évoluer rapidement tant le manque de cadres était patent. A telle enseigne que le vocable « échec scolaire » n'était pas encore apparu. On se contentait de présumer que les résultats insuffisants étaient le fait de ceux « qui n'aimaient pas l'école ». Ce qui ne constituait pas un jugement dévalorisant, ni à une exclusion du monde du travail. Juste le constat d'un manque d'affinité pour l'école.

L'échec et la réussite scolaires, aujourd'hui, déterminent, à coup sûr, le succès de sa vie professionnelle comme de sa vie sociale et personnelle. L'échec scolaire s'intériorise comme le signe d'un défaut d'intelligence, la marque d'une infériorité intellectuelle, qui engendreront manque d'estime de soi, dévalorisation de ses capacités, difficultés à nouer des relations équilibrées, une forme de sous-citoyenneté.

L'échec scolaire est une souffrance et porte en lui le désespoir d'un avenir sans horizon plus lumineux. Sentiment exacerbé par la conscience de la malédiction qui pèse sur la famille : pauvre et marginalisée de générations en générations puisque la France est championne en matière de déterminisme social.

Comment ne pas imaginer la révolte, l'amertume de ces jeunes condamnés dès leur naissance à de sombres destins ? Comment exprimer sa douleur, sa frustration quand on n'a pas les mots

pour les dire (échec scolaire), pas les pratiques artistiques pour jeter sur une toile les couleurs de la colère, pas la musique pour exorciser son agressivité, pas les mots des autres par le théâtre pour crier son désespoir ?

Il ne reste que les gestes, l'agressivité, la haine contre la terre entière ou encore aller revêtir des gilets jaunes comme signe de ralliement de tous ceux qui n'en peuvent plus d'être mal dans leur peau, mal dans leur environnement familial et amical. Autour des ronds-points règnent au moins l'amitié, la solidarité, l'échange sans jugement de valeur.

« La langue française maniée avec autant de fermeté que de compréhension possède le pouvoir de différer le passage à l'acte violent. Mais dès lors que les mots viennent à manquer, alors ce sont les coups qui partent. Plus de 20 % de la population française ne possède qu'une maîtrise limitée de la langue réduite dans ses ambitions et dans ses moyens : 600 à 800 mots, quand il nous en faut en moyenne 5 000 à 6 000 pour accepter et tenter de comprendre nos différences. » Alain Bentolila - linguiste⁴

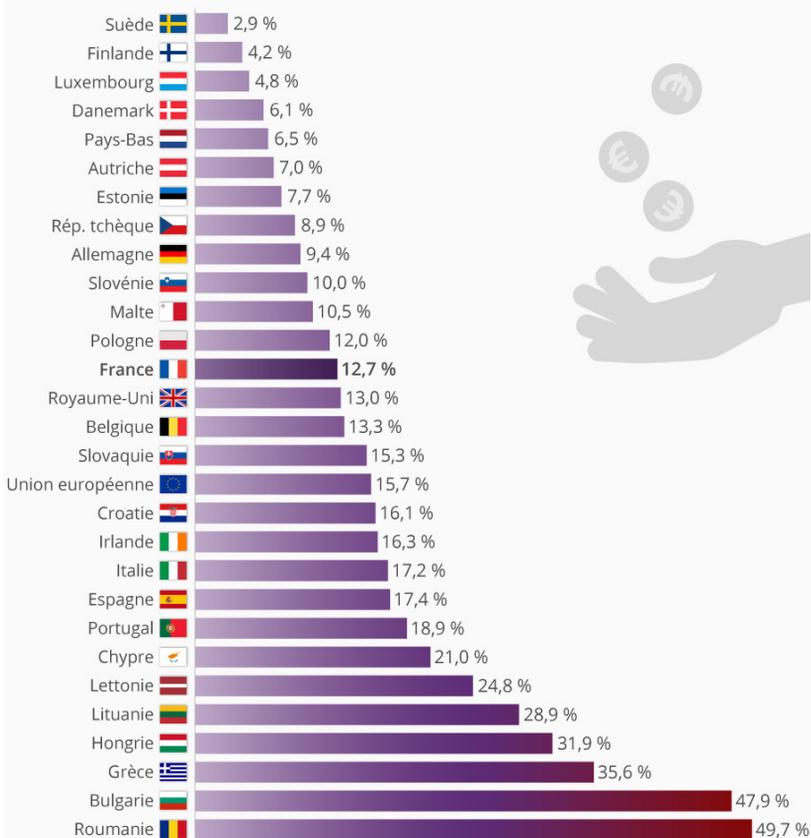
Comment ne pas voir dans la révolte des gilets jaunes, soutenue, en ses débuts, par la grande majorité des Français, les effets de ces frustrations sans perspectives d'amélioration, quand l'arrogance des grandes fortunes vient les humilier, quand les pouvoirs publics laissent apparaître comme première préoccupation le sort des nantis (ISF, Flat Tax, Exit Tax) au détriment des retraités, des bénéficiaires de l'AAH, des locataires des HLM ?

Comment pourraient-ils encore faire confiance aux élus de la Nation dont les grands discours ne manquent jamais d'une grande générosité, dans lesquels la solidarité revient comme un leitmotiv, alors que, pour eux, rien ne change, sauf les inégalités qui ne cessent de s'accroître ?

4 - In magazine « Marianne » du 23 octobre 2018

Pauvreté en Europe : où se situent les Français ?

Part de la population en situation de privation matérielle et sociale en 2016 *



* définition de la pauvreté fondée sur les conditions de vie.

Un individu est considéré comme étant en situation de privation matérielle et sociale si il subit 5 difficultés parmi une liste de 13 éléments concernant entre autres les dépenses de logement, d'habillement, d'alimentation et de loisirs.

Sources : Insee, Eurostat

La main invisible de la préservation des privilèges

Pendant les trente glorieuses, la concurrence pour accéder aux grades supérieurs était quasiment inexistante. Dans l'effervescence qui régnait, il fallait au contraire s'empresse de former des cadres. Aujourd'hui, les places sont devenues chères et les classes dominantes aspirent à conserver pour elles-mêmes et leur progéniture les fonctions valorisées et valorisantes. Aussi, déploient-elles beaucoup d'actions pour faire réussir leurs enfants (cours particuliers, écoles privées, activités culturelles et sportives) et beaucoup d'entregent et d'activation des réseaux pour leur réserver les meilleurs postes.

Ainsi, de manière subtile, sans volonté délibérée, se met en place un cryptosystème qui tend à rejeter à la périphérie les enfants de milieu populaire.

Oh ! certes les discours dominants plaident en faveur de l'égalité des chances. Comment pourrait-il en être autrement ? Et les réformes succèdent aux réformes qui visent à améliorer la situation. Chacune d'entre elles entend s'attaquer aux effets des carences dont sont victimes les plus jeunes enfants. Lutter contre la pauvreté est un noble objectif, seulement la pauvreté matérielle n'est pas la seule en cause. Prennent aussi une grande part dans les reproductions sociales, la pauvreté culturelle, sociale, l'isolement.

Pour rompre la reproduction infernale de générations en générations des graves inégalités, il faut d'abord les traquer à la naissance et porter remèdes aux insuffisances qu'elles génèrent.

Mais, par les conséquences en matière de remise en cause des privilèges qu'elle entraînerait, une telle politique inquiéterait ceux qui en sont les heureux bénéficiaires.

La notion de mérite peut être parfaitement républicaine dès lors que tous bénéficient des mêmes conditions de départ. Mais lorsque certains sont dotés de tous les avantages : naissance,

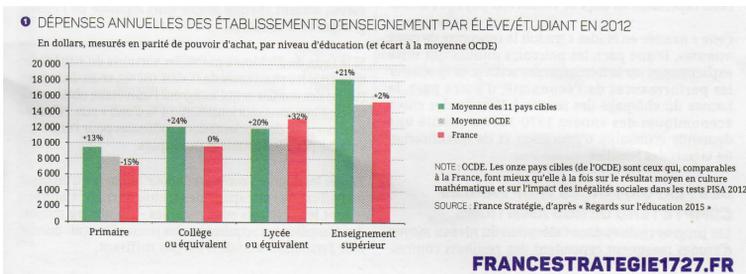
héritage matériel, influence des parents et pratique du népotisme, parler encore de mérite relève d'une véritable supercherie.

L'école impuissante. « On sort plus inégaux de l'école que lorsqu'on y est entrés »

L'effort de la France en faveur de l'éducation bien inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE

Comment peut-on imaginer un seul instant que l'école pourrait vaincre toutes les inégalités, offrir aux plus démunis les meilleures chances de réussite quand, depuis longtemps, les dés des enfants de familles pauvres ont été jetés ? L'école peut, au mieux, atténuer les inégalités à condition de disposer des moyens de le faire. **Et quelques CP à 12 élèves paraissent bien dérisoires au regard de l'ampleur du défi à relever.**

Il est urgent et indispensable pour restaurer une société qui se disloque, pour lutter contre la violence endémique, de créer les conditions d'une véritable égalité des chances.



« Avec une forte tendance à reproduire les inégalités sociales et avec des performances globales qui ne dépassent pas celles de la moyenne de l'OCDE, le système éducatif français ne parvient aujourd'hui ni à tenir la promesse républicaine d'égalité

et d'émancipation, ni à doter les jeunes des compétences nécessaires pour maintenir notre niveau de vie dans un contexte de compétition économique aiguisée. » (France Stratégie mai 2016).

L'école accusée souvent de tous les maux et dont les enseignants, pourtant, accomplissent une tâche difficile, une mission complexe quand il leur est demandé tout et le contraire de tout : de former des citoyens éclairés, de maîtriser les écritures fondamentales, de construire des cerveaux bien faits plutôt que bien pleins, aptes aux apprentissages futurs, de favoriser une orientation professionnelle réussie, de développer leur sensibilité... Des enseignants dévoués, professionnels mais qui ne pourront jamais, quelles que soient leurs compétences, gommer les inégalités liées aux premières années de la vie.

Comment un enfant pourrait-il tirer parti de l'enseignement qui lui est dispensé quand il ne dispose pas des outils nécessaires et qu'irremédiablement ils lui manqueront : vocabulaire insuffisant (et parfois réduit aux seuls mots de la violence), manque d'éveil de la curiosité, relations non fluides avec les autres ? Un cerveau peu ou mal développé au cours des trois premières années quand les circuits neuronaux se mettent en place, hypothéquera largement les capacités d'acquisition.

● Pour **Jamal Khalil**, enseignant chercheur à l'université de Casablanca : « *La structure du cerveau adulte (constitution du réseau synaptique) est fortement influencée par les expériences vécues in utero, au moment de l'accouchement, durant la petite enfance et l'enfance... et parfois irréversible. »*

● Selon **P. Bourdieu** et **J.-C. Passeron** « *Les héritiers* », il y a l'idée que si la sélection sociale s'opère aussi efficacement à l'école, c'est parce que les enseignants ne sont pas conscients de ce qui, dans leurs pratiques professionnelles, produit cette sélection. Selon

P. Bourdieu, chaque individu intègre inconsciemment des « dispositions », c'est-à-dire des habitudes de comportement, de langage, de jugement, de relation au monde, qui sont propres à sa classe sociale. Cet ensemble de dispositions constitue ce que P. Bourdieu appelle un habitus.

● **Pr. Zorman** : « *Si l'on compare deux groupes à partir de leurs compétences en compréhension, on obtient, en compréhension immédiate (tirer des informations essentielles d'un texte), 92 % de réussite pour les meilleurs et 48 % pour les plus faibles. Pour la construction d'informations (maîtriser le vocabulaire, construire du sens grâce aux accords, nécessité d'inférer) les résultats sont de 80 % VS 29 %. Ces observations mettent en évidence que loin de réduire les écarts dus à l'environnement social et culturel des élèves, l'école, au mieux les maintient, au pire les majore.* »

L'école est, pour une partie des enfants de milieux populaires, un lieu de perte de confiance en soi et parfois d'humiliation. L'insuffisance de leurs performances scolaires va être attribuée au manque de travail, à leurs incapacités personnelles (si ces élèves sont en échec, c'est parce qu'intrinsèquement ils ne sont pas bons), à l'incompétence ou au désintérêt des familles pour l'école (si ces élèves sont en échec, c'est que leur milieu ne leur est pas favorable).

Un effort financier à doubler

A cet égard, l'OCDE recommande à la France de consacrer 0,13 % du PIB par an à l'éducation prioritaire, soit plus du double de l'effort actuellement consenti. Un autre moyen consiste à favoriser la scolarisation des enfants dès l'âge de 2 ans. Or, selon l'Observatoire National de la Petite Enfance

(rapports consultables en ligne), cette scolarisation est passée de 35 % à 11,6 % entre le début des années 2000 et 2011. Enfin, l'État doit consacrer davantage de moyens à l'école primaire. Là encore, la France fait office de mauvais élève avec une dépense annuelle de 30 % inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE.

L'école ne corrigera pas complètement les inégalités profondes entre les enfants issus des classes favorisées et ceux des classes défavorisées, mais elle peut contribuer à les atténuer si un certain nombre de conditions sont réunies :

- Une grande stabilité dans les orientations politiques, l'organisation de l'Education Nationale, les programmes... Une loi organique (voire la Constitution) devrait interdire pendant une période suffisante — et quel que soit le Gouvernement en place — de modifier les fondamentaux de l'Education Nationale à l'instar de ce qui se pratique en Finlande.
- Un taux d'encadrement des élèves bien supérieur à ce qu'il est aujourd'hui pour devenir comparable à la moyenne des pays de l'OCDE.
- La généralisation des dédoublements de CP sans prélever des moyens sur les autres niveaux.
- Une reconnaissance matérielle à l'égard des enseignants plus affirmée dans les actes plutôt que dans les discours. Confrontés à une exigence de formation de plus en plus élevée, de missions de plus en plus complexes, les enseignants ont le sentiment de n'être pas considérés à la hauteur de leurs efforts et des ambitions sociales dont on les rend porteurs. L'incapacité dans laquelle on les place de répondre aux attentes des parents, de la société, ne fait que renforcer leur malaise.

- Les filières de formation professionnelle ouvrent les meilleures perspectives d'insertion dans l'emploi. Elles ne conquerront leurs lettres de noblesse que si elles autorisent vraiment des poursuites d'études vers des qualifications supérieures. Et quel que soit le niveau de cette formation, elle doit intégrer des exigences de culture générale qui offre aisance et connaissance, estime de soi, fluidité dans sa relation aux autres et faculté d'exercer pleinement sa citoyenneté.
- Un accompagnement suffisant en conseillers d'orientation, psychologues, médecins de santé scolaire, infirmières.
- Des activités artistiques, sportives, d'expression. Posséder les moyens de son expression constitue la condition première pour exorciser ses peurs, ses révoltes, la violence contenue. C'est également un moyen indispensable de communiquer, de faire savoir, de rentrer en sympathie (voire en empathie) avec les autres donc de s'insérer harmonieusement dans son milieu. Nous savons que la solitude, la marginalisation sociale sont des moteurs puissants du mal-être et des transgressions futures. La capacité à s'exprimer oralement et d'être entendu — les politiques le savent bien — détermine largement son bien-être dans son milieu.
- Un autre indicateur se rapporte à l'activité physique et au taux de suicide chez les enfants relativement grands (11, 13 et 15 ans). Seul un sur cinq exerce une activité physique selon les normes recommandées. Les enfants les plus sédentaires se trouvent en France et en Suisse, et les plus actifs en Irlande et en République slovaque.

M. Blanquer veut renforcer les ségrégations. Les enfants de ces classes favorisées ne fréquenteront plus les enfants du peuple

Et le projet de loi « Blanquer » va renforcer encore les inégalités, les ségrégations, par la création d'Etablissements d'Enseignement International dont les élèves affectés depuis l'âge de 3 ans suivront un cursus jusqu'à l'entrée à l'université sans jamais fréquenter les enfants de milieu populaire. Destinés, sans doute, à devenir l'élite de la Nation, ils n'auront jamais su quelles sont les attentes, les aspirations, les difficultés des milieux populaires. Il paraît à l'évidence que les enfants de 3 ans ne seront pas sélectionnés dans les familles démunies.

Le retour sur la semaine de 5 jours, sur l'intégration d'activités d'éveil offertes aux enfants a constitué, déjà, une des décisions les plus démagogiques qui soient. Certes, sous couvert de démocratie par consultation des parents, des enseignants et liberté laissée aux Maires, les apparences ont été sauvées.

Il est vrai que la mesure obligatoire dans l'enseignement public, introduite par Vincent Peillon, avait été particulièrement maladroite bien que sous-tendue par de bonnes intentions. Faire payer les communes, les confronter à des difficultés insurmontables pour trouver, pour quelques heures dans la semaine, des animateurs...

Pour autant, avec le Ministre de l'Education, n'a été occultée qu'une seule chose : l'intérêt des enfants. Est-ce qu'une telle question pouvait se régler simplement en interrogeant ceux qui trouvaient intérêt — égoïste souvent — pour leur confort à retour à la situation « ante » ?

Tous les chronobiologistes s'accordent pour dire qu'il s'agit-là d'une véritable aberration.

135 jours de classe en France pour une moyenne OCDE de 180 jours, mais les semaines les plus lourdes...

La petite enfance : le moment où se jouent les destins.

Les deux premières années de la vie sont fondamentales

L'enfant à la naissance possède des capacités exceptionnelles, des compétences insoupçonnées, des capacités d'adaptation qu'aucun adulte ne possédera jamais. C'est dire que ce qui devrait l'être à ces âges et n'est pas appris, maîtrisé au cours de ces premières années ne le sera jamais ou incomplètement. Pendant ces deux années, il apprend, il bouge, il s'ouvre au Monde, il devient progressivement autonome.

Dès la naissance, à la première minute, il est déjà autonome en respiration. Il est capable de préhension avec les mains comme avec les pieds. Il cherche avec les yeux à reconnaître. Et 20 minutes plus tard, il saura reproduire des expressions des adultes et particulièrement de la maman. Il cherche immédiatement à têter et communique de manière très directe par des pleurs qui n'ont pas le même son ni le même rythme selon qu'ils expriment de la fatigue, une gêne passagère, la faim.

Capable de respirer tout en tétant (grâce à la position haute du larynx), il peut aussi mettre la tête sous l'eau et nage instinctivement.

Comme il dépend entièrement de l'adulte, le bébé développe très vite des stratégies de séduction, se rend mignon, sourit et fait fondre le cœur de l'adulte.

Dans les deux premiers mois, il explore son environnement. Certes, il voit flou au-delà de 20 cm. Fort heureusement, les yeux de sa mère sont à moins de 20 cm quand il tète et, par conséquent, une relation affectueuse et sécurisante s'établit par le seul regard. L'oreille, elle, est quasiment mature à la naissance.

Déjà pendant la grossesse, il reconnaît alors la voix de sa mère et entend et goûte la musique.

On imagine l'afflux de données qu'il doit intégrer au cours de ces deux premières années. Il les intègre certes quand il veille mais également pendant son sommeil et il dort beaucoup. Chaque information modifie et complète l'architecture du cerveau. Plus l'enfant est jeune, plus le cerveau est capable de s'adapter par la plasticité qu'il offre.

Il explore le monde, touche, mâchouille, marche à quatre pattes puis, plus tard, se redresse. Alors, il découvre la richesse et la complexité du monde et rapidement se l'approprie.

Vers 2 ans, il accédera au langage. Mais bien avant, il comprend beaucoup plus de choses qu'il n'est capable d'en exprimer. Il possède des capacités pour apprendre à parler bien supérieures à celles de l'adulte qui ne reconnaît qu'une quarantaine de sons de sa langue maternelle. Un bébé en reconnaît 150. Il peut donc apprendre n'importe quelle langue.

Ainsi toutes ces capacités, développées dans un milieu favorable, permettent-elles à l'enfant d'acquérir les moyens et les aptitudes des futurs apprentissages. Or, ces capacités sont éphémères et s'atténuent, voire disparaissent au-delà de 3 ans, condamnant irrémédiablement celui qui ne les a pas fait fructifier dans son jeune âge.

Il convient alors de rechercher les facteurs d'inégalités entre les classes sociales, inégalités dès la petite enfance qui condamnent certains enfants de notre pays

Selon **Boris Cyrulnik**, la créativité des enfants se développe avant même qu'ils sachent parler. Dès la 27^e semaine de la grossesse on a pu observer que la communication s'établit entre le bébé et la maman.

La précarité sociale est la principale cause des difficultés du bébé. Or, la créativité ne fonctionne que lorsqu'il faut pallier un manque. La mère doit être sécurisante mais disparaître parfois pour que le bébé se construise des réseaux internes opérants, s'ouvre sur le monde, la mère accompagnant la rupture.

L'insécurité émotionnelle dans la relation avec la mère, le manque de régulation émotionnelle, l'attachement insécure, engendreront agressivité, alcoolisme, addictions.

L'importance de l'allaitement est largement reconnue dans la relation sécurisante mère-enfant et la préservation des risques sanitaires

Dans les pays de l'OCDE, 86 % des enfants ont été allaités à un moment ou à un autre de la prime enfance. Le taux d'allaitement est toutefois très inférieur en France (63 %) et en Irlande (seulement 41 %).

Il apparaît, dans une information toute récente, que Zinédine Zidane aurait été allaité par sa mère jusqu'à 3 ans. On en déduit — sans doute un peu hâtivement — qu'il tiendrait de cette constance une magnifique coordination physique et une intelligence du jeu remarquable. Entre autres qualités !!!

Quelques indicateurs sur l'influence du milieu social

- Moins une femme est diplômée, plus elle présente de risques de donner naissance à un enfant de petit poids.
- Dès l'entrée à l'école des inégalités sont en place par rapport au développement cognitif ou langagier de l'enfant. Ces inégalités sont précoces. Les psychologues montrent que dès l'âge de 6 mois, on peut mettre en évidence des

corrélations entre le développement et la qualité du milieu de l'enfant. De même chez les enfants de 5 ans, la prise en compte de facettes variées du milieu familial telles que ses valeurs, sa représentation de l'école, son style éducatif, explique environ 70 % du développement cognitif et langagier.

● En maternelle, les enfants sont déjà inégaux. Une analyse très fine des performances des enfants de moyenne section montre que c'est dans le domaine de la logique verbale que les inégalités sociales entre enfants sont les plus marquées : l'écart entre enfants de cadres et enfants d'ouvriers est important.

● « *En primaire, les inégalités sont croissantes. L'avantage des enfants de milieu favorisé est particulièrement net en prélecture et dans la reconnaissance des lettres. Par ailleurs, le handicap des enfants étrangers est particulièrement marqué dans des domaines tels que la compréhension orale ou la maîtrise des concepts liés au temps et à l'espace, tout ceci dénotant des difficultés relevant de la maîtrise de la langue française. (Marie Duru-Bellat⁵)* »

● **Pr. Zorman** : « *Enfin, nous apporterons des arguments qui mettent en évidence l'effet de l'environnement familial sur les capacités neuropsychologiques des enfants. La faible efficacité de ces capacités cognitives élémentaires (traitement de l'information visuelle et sonore du langage) explique en partie les difficultés d'apprentissage que rencontrent les enfants de milieu culturellement défavorisé lors de l'apprentissage de la lecture.* »

5 - Marie Duru-Bellat, sociologue spécialiste des questions d'éducation, est professeur à l'IEP de Paris et chercheur à l'Observatoire Sociologique du Changement et à l'Institut de Recherche en Education (IREDU). In « *Les inégalités sociales à l'école : genèse et mythes* », PUF, 2002

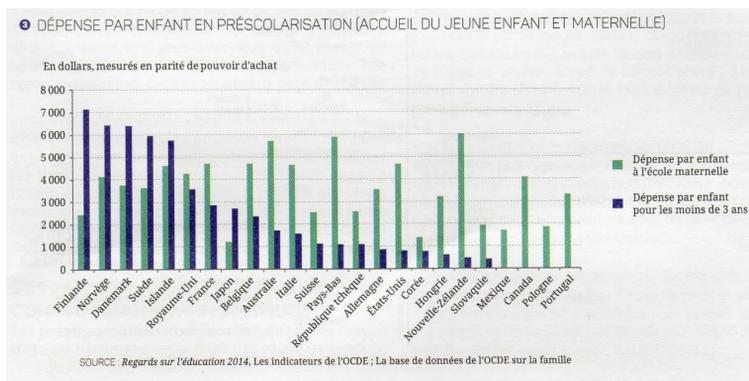
L'établissement des circuits neuronaux

« En ce qui concerne l'accueil des enfants de moins de 3 ans, les neurosciences ont notamment montré que la sensibilité du cerveau au développement du contrôle des émotions, des aptitudes sociales, linguistiques et du calcul atteint son maximum dans les trois premières années de l'enfant. Diverses études suggèrent que les services d'accueil de grande qualité des plus jeunes enfants peuvent améliorer les résultats ultérieurs des enfants. Cela souligne l'importance d'assurer la qualité des services d'accueil des enfants avant qu'ils n'entrent dans des programmes d'éducation pré-primaire. » (OCDE, 2007, 2012 ; Gambaro et al., 2014).

« De plus, la scolarisation des jeunes enfants (généralement à partir de l'âge de 3 ans en école maternelle) est associée à leurs futures performances. Selon l'enquête PISA, les élèves de 15 ans qui ont été scolarisés pendant au moins un an dans un programme d'éducation pré-primaire tendent à obtenir de meilleurs résultats que les élèves qui ne l'ont pas été. Cet impact de l'éducation pré-primaire subsiste, même après contrôle du milieu socio-économique des élèves. Par ailleurs, il ressort aussi de cette étude que la corrélation entre la scolarisation dans un programme d'éducation pré-primaire et la performance à l'âge de 15 ans est dans l'ensemble plus forte dans les systèmes d'éducation où l'éducation pré-primaire dure plus longtemps, et où les taux d'encadrement et les dépenses publiques par élève sont plus élevés à ce niveau d'enseignement » (OCDE, 2014).

La Bretagne qui se distingue depuis de nombreuses années par les performances scolaires de ses enfants était également la région qui scolarisait le plus d'enfants de 2 ans (environ 72 % de cette classe d'âge quand l'Ile-de-France ne dépassait pas les 36 % — note de la DEPP⁶ —). Faut-il y voir, parmi d'autres facteurs, une relation de cause à effet ?

6 - Note d'information de la DEPP, n°20, juin 2014
https://cache.media.education.gouv.fr/file/2014/55/2/DEPP_NI_2014_20_Pres_un_enfant_sur_huit_scolarise_a_deux_ans_329552.pdf



L'enjeu accueillir, accompagner, accorder toutes les chances de réussite à tous les enfants et particulièrement aux plus défavorisés

Échec et retard scolaires des enfants hébergés par l'Aide Sociale à l'Enfance

La situation familiale ou sociale difficile vécue par les enfants placés dans les établissements de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) influe sur leur scolarité. Ces enfants connaissent des situations de déscolarisation, notamment l'année où survient le placement. A 15 ans, ils sont trois fois plus nombreux dans cette situation que les autres adolescents de leur âge. Et en fin de scolarité obligatoire, nombreux sont ceux qui quittent les bancs de l'école, sans pour autant se lancer dans la vie professionnelle. Les enfants placés en établissement souffrent également d'un important retard scolaire. A l'âge d'entrer au collège, deux tiers sont en retard d'au moins une année. A partir de 15 ans, ils se dirigent le plus souvent vers l'enseignement professionnel court (BEP, CAP)⁷.

7 - Thierry MAINAUD, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) (DREES, Études et résultats N°845, étude de 2008 publiée en 2013.

De nombreux parlementaires se sont mobilisés sur ce sujet quand la fragilité de ces jeunes et leur vulnérabilité face aux conduites addictives ont été démontrées. Une première mesure est en passe d'être adoptée qui exigerait des départements — avec le concours financier de l'Etat — d'offrir aux jeunes majeurs sans solution de sortie satisfaisante des Contrats Jeunes Majeurs pour continuer de les accompagner vers une meilleure autonomisation et une formation monnayable sur le marché du travail. Ce que l'Ille-et-Vilaine pratique depuis longtemps.

Pour être un progrès, cette disposition ne règle en rien le profond malaise de ces jeunes qui, retirés à leur famille, portent en bandoulière les maltraitances et lacunes subies dans leur enfance par des parents qui, eux-mêmes, reproduisaient le modèle familial des générations antérieures.

La volonté politique de dédier les moyens d'accueil en fonction des besoins de l'enfance : accompagner mieux ceux qui en ont le plus besoin. Des choix courageux en matière d'affectation dans les structures collectives à financement public

Une véritable révolution à accomplir : s'attacher à satisfaire d'abord le besoin des enfants.

Les structures multi-accueil de la petite enfance disposent d'un encadrement parfaitement formé susceptible de compenser les carences familiales en matière d'éducation, de langage, d'éveil de la curiosité, de socialisation. Aucun autre moyen n'est capable de produire de tels effets. Aussi, la crèche — sans exclusive et sans créer de ghetto — doit-elle être l'outil le plus pertinent de l'égalité des chances.

Il importe d'abord de distinguer deux types de besoins pour tenter d'y répondre de façon pertinente :

- Le besoin légitime de parents qui souhaitent tous les deux exercer une activité professionnelle. Si le milieu

familial est stimulant, leur enfant n'est pas menacé dans son avenir s'il ne fréquente pas une crèche. Les grands-parents, une assistante maternelle peuvent parfaitement répondre à un tel besoin.

● Les besoins des enfants nés au mauvais endroit, dans le mauvais environnement et qui souffrent des lacunes et insuffisances qui vont obérer leur existence tout entière. La collectivité, dans la perspective d'une société apaisée dans laquelle règne l'égalité des chances, doit apporter par un encadrement de qualité, une vraie compensation aux faiblesses familiales. Les structures multi-accueil doivent donc leur être ouvertes en priorité. Et l'incitation faite aux familles comme aux travailleurs sociaux chargés de les suivre doit être forte pour qu'on ne puisse s'abriter derrière leur refus. En allant les chercher si nécessaire !!!

Rappelons — parce qu'il est parfois nécessaire de le faire — que l'éducation de l'enfant n'engage pas seulement sa famille. Son avenir intéresse et questionne la Nation tout entière. Le fait pour une Nation de ne pas intervenir quand un enfant est en danger physique, psychologique, mais également quand ses conditions de vie, d'environnement hypothèquent son avenir, constitue une faute grave qui, chaque année, condamne des milliers d'enfants en France. Il s'agit d'un investissement conséquent d'argent public. Or, la dépense publique ne peut se justifier que par l'objectif d'améliorer toujours la cohésion sociale, le bien-vivre ensemble et, par conséquent, l'épanouissement de tous.

Aussi l'accompagnement de l'enfant ne peut reposer que sur le seul choix des familles. C'est bien de l'avenir de l'enfant et de la cohésion sociale qu'il est question

Les crèches, structures multi-accueil et autres formes d'accueil collectif des enfants de 0 à 3 ans ont souvent pour unique vocation de permettre d'accueillir les enfants dont les parents travaillent au

détriment des enfants victimes de lacunes éducatives, affectives ou de retard de développement quand l'un des parents reste à la maison.

Or, c'est bien à ces enfants-là qu'il faut s'adresser — sans créer de ghetto — pour combler, en dehors des familles, les carences dont ils sont les victimes innocentes. Le meilleur espoir de réussite pour eux, pour le pays, passe par là.

En 2013, 88 % des enfants de moins de 3 ans appartenant aux 20 % des ménages les plus modestes sont gardés à titre principal par leurs parents. Seuls 5 % de ces enfants sont accueillis en crèche. L'accès à la crèche est donc très anti-redistributif du point de vue des inégalités sociales : ce bien particulièrement précieux bénéficie près de 5 fois plus aujourd'hui aux familles riches qu'aux familles pauvres. La puissance publique apporte donc des aides indirectes considérables aux familles accueillies en crèche qui sont principalement des familles aisées⁸.

L'Ille-et-Vilaine a beaucoup œuvré dans la résorption des inégalités : financement des crèches, obligation d'insertion de 40 % d'enfants de milieu populaire, parler bambin...

Accompagner les parents, notamment ceux qui n'ont pas accès aux structures collectives (pour des raisons souvent culturelles)

Les parents n'ont comme référence d'éducation à donner à leurs enfants que celle qu'ils ont eux-mêmes vécue. On imagine facilement les exemples dont vont se servir, comme des recettes,

8 - Etudes et résultats, lettre de la DREES, juin 2017, n°1014
<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1014.pdf>

les parents nés dans des familles frustrées, alcooliques, violentes. Ainsi se perpétuent de générations en générations les mêmes phénomènes de marginalisation, addictions ...

Pr. Zorman : « *Comment favoriser le changement des pratiques éducatives dans les familles précarisées ? Les parents acceptent difficilement l'aide proposée. Ils n'ont pas de raison d'adhérer spontanément à des changements qui impliquent une remise en cause et une reconstruction personnelle. Cette aide ne doit pas être perçue comme un dessaisissement de la responsabilité de leur enfant ou comme une disqualification de leur compétence à éduquer. L'appropriation de nouvelles pratiques éducatives pour ces familles est un défi et un combat à engager contre la désillusion, le sentiment d'impuissance et le fatalisme.*

Dans les cas de carences ou de dysfonctionnements graves, il faut pouvoir conduire des suppléances d'interventions parentales. Ce travail social requiert l'accroissement des compétences des professionnels de l'aide à l'éducation. Il faut aussi informer et former ceux qui conseillent les parents (médecins des services de Protection Maternelle et Infantile et généralistes) afin que l'importance de la stimulation linguistique, clé de l'apprentissage du langage parlé, lu et écrit, leur soit expliquée. L'ensemble de ces questions doit faire l'objet d'une politique familiale sanitaire et éducative spécifique. »

Ce cycle infernal ne peut être rompu que par des actions volontaristes en direction des jeunes enfants (accueil et accompagnement dans des structures collectives) et une formation accompagnée d'une valorisation des parents dans leur rôle d'éducateurs.

- Nouer avec les parents une relation privilégiée par des félicitations à la naissance, des invitations et informations individualisées. La communication régulière établie, des conseils peuvent être dispensés par des planches ludiques et au cours de rencontres organisées.

- Créer un magazine de vulgarisation des attitudes utiles en matière d'éducation, de nourriture, d'habillement... Des conseils qui intéressent, aident, dédramatisent, déculpabilisent.
- Valoriser le rôle de parents : celui qui sécurise, protège, encourage, aide à grandir. Rappeler la nécessité de s'opposer, de dire non, de guider avec une autorité bienveillante par souci d'éviter de construire des « enfants rois ». La fréquentation des enfants en établissements d'accueil collectif tant l'encadrement y est de qualité, revêt alors une grande importance pour favoriser la rupture progressive nécessaire à l'accession à l'autonomie.
- Inviter les parents à participer aux activités associatives pour mieux s'insérer et mieux échanger avec les autres mères, assister aux spectacles, exprimer leurs talents dans les disciplines artistiques ou sportives.

Ainsi pour **Astone** et **McLanahan** (1991), « *l'apport culturel des parents est devenu un facteur déterminant de la réussite scolaire des enfants. De même, leur engagement par rapport aux travaux scolaires (aide aux devoirs) a un effet positif sur les résultats scolaires de leurs enfants* ». Dans une étude française sur les efforts éducatifs (1994).

Mobiliser l'ensemble des acteurs de la cité autour de la petite enfance

- **Les élus.** Il paraît souhaitable que la politique en faveur de l'égalité des chances dès la petite enfance soit conduite à proximité de son application. Il convient également que la collectivité responsable ait la dimension démographique et financière suffisante pour engager avec efficacité une telle politique. Il importe que l'ensemble des acteurs présentés ci-dessous puissent participer à l'élaboration et à la mise

en œuvre d'un projet local. Il importe plus encore que les parents concernés puissent par leurs représentants être intégrés dans la commission ou l'instance qui assurera l'élaboration, le suivi, l'évaluation et déterminera, le cas échéant, les infléchissements à engager.

● **Les médecins généralistes** pour alerter, conseiller, participer à la réflexion. Les impliquer ne semble pas être une mince affaire tant ils sont sollicités par l'exercice de leur profession. Fort peu enclins à participer à des réunions faute de temps, ils pourront être sensibilisés à l'avenir de l'enfance par l'utilisation de supports informatiques, une lettre régulière, une rencontre conviviale annuelle...

● **Les enseignants et les cadres de l'Education Nationale.** Leur expérience, leurs compétences sont précieuses dans la mesure où ils « héritent » des difficultés et lacunes que peuvent présenter les enfants qu'ils reçoivent. Ils peuvent également faciliter aux enfants et aux parents le passage harmonieux à l'école maternelle et poursuivre, dans l'école, les actions conduites antérieurement sur la maîtrise du vocabulaire requis à cet âge, l'expression artistique, la restauration de l'estime de soi...

● **Le Conseil Départemental et la PMI.** Le département exerce auprès de l'enfance l'une de ses compétences principales même si son action l'oriente souvent — parce que l'urgence et sa responsabilité l'y engagent — vers l'enfance en danger. Elargir son champ d'action vers tous les enfants et leur famille constituerait sans doute la meilleure prévention de la maltraitance et du désintérêt.

● **Les associations.** Elles sont le meilleur outil de l'intégration de tous les habitants dans une commune. On ne saurait trop recommander aux collectivités de favoriser leur éclosion comme leur pérennité quel que soit l'objet.

On note un parallélisme évident entre, pour un enfant, la non-fréquentation d'une activité associative et la situation d'échec à l'école. Sans doute pas une relation de cause à effet mais les conséquences dans deux domaines distincts d'une même cause. Agir sur les pratiques associatives peut conduire l'enfant à se découvrir des domaines de réussite et à les transposer ensuite dans le domaine scolaire.

Développer la citoyenneté

L'appréhension du terme « citoyen » a considérablement évolué avec le temps. Et pas de façon positive... La citoyenneté a progressivement reculé vers le consumérisme.

Dans mon village, hier, les commerçants, les habitants du bourg balayaient devant leur porte. Les agriculteurs nettoyaient leurs talus. Chacun d'eux avait la claire conscience de sa responsabilité quant à l'aspect de la commune. Aujourd'hui, on exige de la collectivité qu'elle remplisse ces fonctions. Que la collectivité s'y consacre n'est pas choquant en soi. Mais que l'ensemble des questions domestiques soient de plus en plus réglées par la collectivité transforme progressivement le citoyen en consommateur.

Qu'il me soit permis de relater une expérience qui fut, pour moi, éclairante bien qu'il ne s'agisse que d'une anecdote.

Maire de ma commune, j'ai dû un matin m'arrêter devant un abribus que des gamins étaient en train de détériorer avec entêtement. Des dizaines de parents étaient passés devant, avant moi, à cette heure de rentrée des classes. Aucun d'entre eux ne s'était senti impliqué par la préservation du bien public. Le constat m'avait ramené quelques dizaines d'années en arrière quand, adolescent,

j'éprouvais sûrement les mêmes envies de transgression que ceux d'aujourd'hui. L'adolescence impose souvent de démontrer qu'on est « cap... ! ». Cependant, je ne pouvais m'y livrer impunément car, quel que soit l'endroit, je pouvais me trouver sous le regard d'un habitant qui se sentait responsable de sa commune. M'est venu alors le sentiment qu'être citoyen c'est se sentir porteur d'une partie de la responsabilité du devenir de sa collectivité et d'agir en ce sens.

On a tendance — à l'heure qu'il est — à considérer que, dès lors qu'ils sont allés voter en masse, qu'ils ont participé à des réunions d'information, les habitants ont apporté leur contribution dans des instances de concertation et sont de vrais citoyens.

Alors qu'en réalité, on s'est contenté de leur demander d'exprimer leurs doléances, d'exprimer leurs aspirations personnelles. Nos concitoyens s'y soumettent volontiers et viennent réclamer des avantages et améliorations de leur situation sans apporter, en contrepartie, pour la communauté, du temps, des idées, de l'implication, de l'énergie. Consommateurs à coup sûr... citoyens ? On peut raisonnablement en douter.

Or, l'engagement de tous les habitants de toutes générations, de toutes professions, de tout statut social est le meilleur atout pour la construction d'une cité heureuse dans laquelle règnent en idéal premier : l'égalité des chances, le droit pour chaque enfant de disposer des moyens et conditions de réussir sa vie.



Chapitre 2

Créer une référence - un écosystème dans une commune : Chartres-de-Bretagne

« Il faut tout un village pour élever un enfant »

Proverbe Africain

Les nombreuses études, les discours, les incantations diverses portant sur la nécessité — l'ardente obligation — pour une Nation de mettre en place une politique déterminée en faveur de l'égalité des chances se sont traduits, certes, par une augmentation des crédits qui y sont affectés, mais des crédits, pour une bonne partie, détournés de leur bel objectif par les familles de milieu favorisé qui n'en ont nul besoin mais ont su toujours, par une meilleure formation et réactivité, en exploiter la source.

Aucune politique globale d'égalité des chances mêlant la nécessité d'intervenir contre la misère, les carences éducatives, le mal-logement, l'enrichissement du langage, n'a jamais été engagée. Ce qui ne signifie pas que rien n'a été fait ! Au contraire, mais il s'agit souvent d'actions dispersées dont l'efficacité souffre d'un caractère par trop sectoriel. Des actions volontaristes en

faveur de la protection de l'enfance en danger, la multiplication des crèches avec des modalités de financement adaptées aux familles pauvres, l'inclusion scolaire... ont été conduites par les différentes collectivités et l'Etat.

Il aura manqué l'affirmation d'une détermination forte : « que pas un seul enfant ne puisse être condamné à un sombre destin par les conditions de sa naissance ».

Il y a manqué l'appréhension globale des causes, des conséquences, des moyens coordonnés à mettre en œuvre pour construire une société harmonieuse, pacifiée dans laquelle personne ne pourrait regretter que toutes les conditions ne lui aient pas été offertes pour réussir sa vie.

Puisque les mots sont sans effet sur la prise en compte efficace des inégalités des chances, il nous est apparu judicieux de constituer un groupe de travail multicolore avec pour objectif de créer, sur une commune, un écosystème porteur dont chaque enfant puisse profiter, afin que nul d'entre eux ne puisse être condamné définitivement par les conditions de sa naissance et de son début de vie.

Et nous avons choisi, comme site pilote, la commune de Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)

La commune de Chartres-de-Bretagne est déjà largement engagée dans une politique active en direction de la petite enfance. Elle a accepté par la voix de son Maire, Philippe Bonnin, de servir de terrain d'expérience pour élaborer un projet et le mettre en œuvre et ce, avec le concours de différents acteurs locaux et départementaux.

Et l'espoir nous guide que la réussite de l'expérience convaincra le Gouvernement et les collectivités de France que l'inégalité n'est pas une fatalité, que la pauvreté n'est ni inéluctable ni

destinée à frapper les mêmes familles au cours des générations. Nous croyons qu'un réel progrès constaté dans ce laboratoire communal apportera la preuve qu'il suffit de le vouloir et d'y mettre les moyens et l'énergie nécessaires. Et alors, il nous arrive d'imaginer que la France par son Gouvernement, ses collectivités, engage avec enthousiasme un projet d'égalité des chances pour la petite enfance susceptible de transformer notre société.

Un rêve ???

La commune de Chartres-de-Bretagne dispose déjà de structures d'accueil et d'accompagnement, de services et de personnels de grande qualité dans le domaine de la petite enfance

La commune a bâti, avec la Caisse d'Allocations Familiales, les Directions Régionale et Départementale de Jeunesse et Sport, l'Education Nationale, les élus, les services communaux, les familles, les associations, un PEL (Projet Educatif Local) dont les objectifs et les ambitions sont traduits dans l'exposé des motifs du projet :

« Il s'agit d'accompagner chaque enfant :

- dans la construction de sa personnalité et sa citoyenneté,*
- dans l'apprentissage de la vie collective au sein de la cité,*
- dans le respect des valeurs de la laïcité et des solidarités.*

Nous avons l'ambition de favoriser l'égalité des chances en confortant la coéducation.

Notre objectif est de rendre l'enfant et le jeune acteurs et écocitoyens au travers de trois axes de travail :

- Créer et renforcer les liens entre les acteurs locaux.*
- Faciliter l'accès aux activités éducatives.*
- Sensibiliser, inciter et promouvoir l'écocitoyenneté ».*

Ainsi existent et s'activent sur la commune au bénéfice de la petite enfance de nombreux acteurs et services accueillis dans des équipements de qualité

Des crèches : une municipale et une associative

La commune dispose d'une bonne couverture en matière de places collectives, entre crèches municipale, associative et micro-crèches (sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir). Se pose alors la question de la destination de ces structures multi-accueil : en direction des parents qui veulent légitimement travailler tous les deux ou vers les enfants dont les carences pourraient y être utilement compensées ? Ou un panachage des deux pour éviter de créer un ghetto ?

« *Peut-on lutter contre les inégalités sociales dès la crèche ?* » Elus et professionnels de la petite enfance ont débattu de méthodes pédagogiques innovantes pour mieux stimuler l'apprentissage du langage chez les tout petits, lors d'un colloque en 2018⁹ à l'Assemblée nationale. A 4 ans, un enfant pauvre a entendu 30 millions de mots de moins qu'un enfant issu d'un milieu favorisé, a montré une étude américaine réalisée en 2004 et citée par le think tank Terra Nova, coorganisateur du colloque avec l'Institut Montaigne et la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (Cnaf).

9 - Colloque : « Investir dans la petite enfance : le temps des décisions » 13 février 2018, Assemblée nationale avec Marie Vignes, sous-directeur CAF chargé du service aux partenaires et du développement territorial ; Brigitte Bourguignon, députée de la 6ème circonscription du Pas-de-Calais et présidente de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale ; Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes ; Florent de Bodman, co-auteur du rapport Terra Nova (mai 2017) « investissons dans la petite enfance, et responsable du programme national Parler Bambin ; Marie de Saint Laurent, déléguée générale d'Auteuil petite enfance, réseau de crèches et Laep d'Apprentis d'Auteuil.

Selon une étude de l'INED¹⁰ le manque de places fait que seuls 16 % des enfants de moins de 4 ans non scolarisés sont gardés en crèches. Parmi ceux-là, il y a seulement « 8 % d'enfants en situation de pauvreté » alors que la France compte 20 % d'enfants de familles pauvres, a regretté Olivier Noblecourt, alors conseiller municipal à Grenoble et ancien adjoint de l'ex-maire PS.

Un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents). Lieu d'échange, gratuit, ouvert à tous, offrant à tous les parents une occasion de confier leurs inquiétudes, de recevoir des informations utiles, de dédramatiser entre mamans les soucis quotidiens, de rompre leur isolement et de profiter de la convivialité qui y règne. Pour les enfants, c'est un moment utile de socialisation, d'établissement d'une relation harmonieuse avec les autres enfants.

L'accueil constitue la fonction essentielle du LAEP. L'enfant et son parent sont accueillis dès leur arrivée par les responsables, toujours en binôme. S'engage ainsi une relation suivie dans laquelle s'installent la confiance, le dialogue éducatif, la compréhension réciproque. Se crée ainsi entre l'ensemble des participants, habituels ou nouveaux arrivants, une atmosphère chaleureuse, conviviale propice aux échanges, à la dédramatisation des angoisses parentales, à l'information comme à la formation des éducateurs que sont les parents. Les futurs parents sont également accueillis. Le parent est présent durant toute la séance. Il reste responsable de l'enfant. L'absence d'activité organisée laisse place à l'imaginaire et aux jeux mis à disposition. Et surtout, le plus souvent possible et le mieux possible, être en relation avec celui qui l'accompagne. Ce n'est pas un lieu de « savoir-faire » mais un lieu de « laisser-être ».

En dehors des accueils, « le responsable accueillant » participe obligatoirement à des temps de supervision réalisés par un

10 - INED : Institut national des études démographiques, étude septembre 2014 in Population Sociétés n°514 Nathalie Le Bouteillec, Lamia Kandil et Anne Solaz

professionnel qualifié, extérieur à l'équipe, et à des temps de réunion qui lui permettent de travailler sur l'organisation du lieu : la supervision.

Le CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale). Centre de proximité très actif avec un service de Protection Maternelle et Infantile fortement impliqué sur son territoire d'intervention. Les acteurs de PMI ont une connaissance fine de la situation des familles. En collaboration avec les services municipaux et l'ensemble des acteurs de la petite enfance, le CDAS apporte efficacité, pertinence dans les diagnostics et les actions à conduire.

La circonscription Education Nationale. Les responsables locaux IEN, inspectrices des écoles maternelles, enseignants des écoles maternelles ont apporté une contribution essentielle à l'analyse de la situation sur Chartres-de-Bretagne, préalable indispensable à la recherche de solutions destinées à atteindre l'objectif fixé : que **pas un seul enfant n'échappe à l'accompagnement nécessaire pour réussir sa vie**. Les suggestions émises ont permis l'élaboration de ce projet. Certes, les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant et l'école doit jouer un rôle essentiel dans l'éducation. Prenons conscience malgré tout que l'enfant passe en tout et pour tout, seulement 1 an et 6 mois à l'école entre 0 et 18 ans.

La commune de Chartres-de-Bretagne par ses élus, ses fonctionnaires, ses animateurs, ses responsables de structures dédiées à la petite enfance a manifesté un grand intérêt pour devenir le théâtre d'une initiative originale. Par son expérience, ses orientations en matière de politique de la petite enfance, d'éducation, de travail sur la citoyenneté, elle promet toutes les conditions de la réussite.

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) dont la politique en faveur de la petite enfance est dynamique, volontariste et efficace en Ille-et-Vilaine par les contrats qu'elle passe avec les

collectivités locales, les initiatives qu'elle encourage, représente un partenaire utile, incontournable. Sa bienveillance à l'égard d'un tel projet constitue un atout précieux.

Le terrain est certes très favorable. Il n'en reste pas moins que, malgré l'abondance des services offerts à la population, un certain nombre d'enfants échappent à la fréquentation de ceux-ci et certains parents sont désemparés face à leurs responsabilités éducatives.

Comment conduire une politique communale d'épanouissement de tous les enfants de la commune ?

Agir auprès et avec les parents

Sous forme très ludique en les impliquant dans des actions de formation et d'information faciles d'accès, non excluantes, agréables et valorisantes : favoriser leur formation, valoriser leur fonction, les rendre acteurs de l'éducation de leurs enfants, les amener à fréquenter les structures communales, à échanger avec les autres Chartraines, s'insérer dans le tissu communal.

Les moyens à mettre en œuvre

Dès le jour de la naissance (parfois avant à condition d'avoir connaissance de la grossesse) et jusqu'à 3 ans, adresser un bulletin (mensuel ?) par la poste, un bulletin pour tous les enfants quel que soit le statut social des parents. C'est en même temps et de façon subliminale, affirmer aux parents que leur nouveau statut de parents leur donne importance et responsabilité et leur indiquer qu'ils ne sont pas seuls, évoluant sous le regard bienveillant des autorités locales.

■ Créer un bulletin de liaison individualisé pour :

- Féliciter les parents, leur faire comprendre qu'il s'agit d'un événement heureux pour eux bien sûr et pour la commune. La municipalité s'empresse de l'exprimer.
- Présenter les services Petite Enfance de la commune de façon aussi précise. La communication s'efforce alors d'en montrer l'intérêt éducatif pour tous les enfants y compris ceux dont les parents ne travaillent pas à l'extérieur. Organiser des portes ouvertes avec invitations nominatives...
- Recueillir et diffuser des témoignages sur la vie du LAEP, des crèches par les différentes personnes qui y travaillent et/ou des usagers.
- Prodiguer des conseils en matière éducative, affective et sur les petits problèmes quotidiens. Ex : mettre en garde sur l'exposition prolongée aux écrans.
- Diffuser les dates et lieux de spectacles sur la commune, les tarifs, les possibilités de gardes d'enfants à ces occasions.
- Annoncer des conférences, des réunions d'informations, des moments de convivialité en offrant un service de garde pendant les heures concernées.
- Elaborer une page spéciale pour porter à connaissance la liste de mots du mois (cf. « parler bambin »).

■ Organiser avec les familles concernées ou leurs représentants (en créant une commission extra-municipale de la petite enfance) des animations, des expositions, des sorties, des venues de conférenciers, des soirées d'échanges, de lectures.

■ **Utiliser les structures existantes** pour garder les petits enfants pendant que les parents sont invités aux animations organisées.

■ **Instaurer des cours de jour — quand l'enfant est dans une structure — de langue française** pour celles (ou ceux) qui la maîtrisent mal. Et pourquoi pas, comme moyen de reconnaissance de la qualité des cultures étrangères, des cours sur la langue d'origine — pour ceux qui sont de la deuxième génération — dispensés par ceux qui la maîtrisent, dans des locaux publics.

■ **Développer la fréquentation des associations locales par les parents.** En collaboration avec les associations locales, favoriser l'intégration de parents inscrits nulle part : apport culturel aux parents, intégration dans la cité par les associations, valorisation de leurs compétences.

■ **Préparer la rentrée à 3 ans avec les enseignants.**

■ **Passer contrat avec les bénéficiaires d'allocations mensuelles** du département pour les inviter à fréquenter les diverses activités de formation, d'information engagées à leur intention.

■ **Offrir**, en le portant à domicile, **un livre destiné aux tout petits.** Un autre livre d'histoires à raconter par les parents pourrait également être offert.

■ **Impliquer fortement les médecins « de familles »** vers des conseils en matière de santé certes, mais aussi en termes d'éducation, de comportements des parents, de promotion de l'allaitement..., de signalements à la PMI des carences particulières constatées chez l'enfant. Ils peuvent orienter des parents vers les structures existantes, les inciter à s'ouvrir sur la cité. Peut-on imaginer que les médecins — pour ces familles au moins — mettent en œuvre le tiers payant ?

■ **Mobiliser les services de PMI** : des journées portes-ouvertes pour « apprivoiser » les futures mères, des visites à domicile lorsque les parents répugnent à se déplacer, participation aux réflexions de la commission extra-municipale et à ses initiatives...

■ **Développer**, en liaison avec la CAF, le **RAM** (Relais Assistantes Maternelles). Elargir ses objectifs notamment en matière de formation des assistantes maternelles, d'animation pour les enfants ...

Remarque : **les centres de vacances** avec hébergement sont devenus très chers même pour des familles modestes après déduction des diverses aides. Or, il s'agit (pour les aînés comme pour les parents) d'un moyen irremplaçable de découverte de nouvelles activités qui appellent la créativité comme la confrontation avec un autre monde, un autre environnement.

Agir en direction des enfants

■ **Assurer un suivi** rigoureux de leur évolution. Prévoir peut-être un document simple, facile à remplir, sur lequel les parents notent chaque semaine les progrès constatés, sur le plan physique bien sûr (ça existe déjà) mais également sur le plan des acquis, de l'autonomie, des comportements (pleurs, crises nerveuses...). Outil qui peut utilement servir aux échanges entre parents et entre parents et accueillants pour nourrir les réponses à apporter.

■ **Favoriser** les séparations (facteurs de créativité) progressives en durée et sécurisées entre la mère et l'enfant par la souplesse de fonctionnement des lieux d'accueil.

■ **Recenser et mettre en œuvre** tout ce qui peut permettre l'expression de l'enfant, le développement de l'estime de soi et de la confiance en ses capacités. Des initiatives du type :

- **Bébés nageurs** : l'enfant à la naissance peut mettre la tête sous l'eau sans que ses poumons se remplissent grâce

à la position haute de son larynx. Il nage instinctivement et prend plaisir à le faire. Il en gardera un bon appétit pour la baignade et la natation.

- Livres pour tout petits : collaborer avec la médiathèque départementale qui dispose de ces ouvrages, notamment ceux qui peuvent aller dans le bain.
- Ludothèque avec prêt de jouets. Et si les parents ne vont pas à la ludothèque, la ludothèque peut peut-être venir à eux.
- Apprentissage du langage des signes. Il est démontré que l'enfant communique dès la naissance par le sourire, le regard, les mimiques. Avant 2 ans, il comprend beaucoup plus qu'il n'exprime et les expériences réalisées d'apprentissage de la langue des signes montrent des acquisitions très rapides en observant et en imitant les adultes.

L'exigence première doit être de vérifier qu'en toutes initiatives le public visé est bien présent dans le public touché. S'il ne s'agissait que d'avantager ceux qui le sont déjà, l'argent public ainsi consommé s'apparenterait à du gaspillage.

■ **Lancer « le parler bambin »**. L'expérience très positive conduite en Ille-et-Vilaine et qui se perpétue pourrait avec le concours du Département s'appliquer à Chartres-de-Bretagne. Tous les enfants de 0 à 3 ans pourraient être concernés et la liste de mots nouveaux pour le mois serait éditée dans le bulletin mensuel (selon des listes adaptées aux différents âges). Le bulletin pourrait comprendre une rubrique dans laquelle les parents feraient part des mots nouveaux venus de l'extérieur prononcés par leur enfant.

Le parler bambin : plusieurs études ont mis en évidence l'existence, à partir de l'âge de 8 ans, de corrélations très élevées entre compréhension à l'oral et en lecture.

L'enfant élevé dans un milieu culturellement défavorisé a eu moins d'occasions d'acquérir et d'exercer les habiletés et connaissances nécessaires à l'apprentissage de la lecture. Dès le début du CP, la charge de travail intellectuel nécessaire pour associer les lettres ou groupes de lettres et les phonèmes et reconnaître les mots peut être trop importante pour ses capacités. Or, ces activités de décodage doivent être automatisées pour permettre de mobiliser les compétences nécessaires à la compréhension.

■ **A 4 ans, un enfant pauvre a entendu 30 millions de mots de moins qu'un enfant issu d'un milieu favorisé**¹¹. Des enseignants et psychologues de Saint-Brieuc ont constaté qu'en CP certains élèves maîtrisaient plus de 2 500 mots et d'autres moins de 500. Ils ont décidé d'élaborer une méthode pour réduire les inégalités.

■ **Intégrer à l'expérimentation l'Education Nationale.** Justifiée par la qualification de site expérimental de Chartres-de-Bretagne, la scolarisation des enfants de 2 ans appartenant à des familles en particulières difficultés en maternelle peut-elle être envisagée afin de poursuivre le rattrapage en matière d'acquisition du vocabulaire, de la fluidité de l'expression orale en classe maternelle ? Il apparaît nécessaire que cette scolarisation précoce soit accompagnée d'objectifs et de rythmes différents de ceux de la scolarité devenue obligatoire.

■ **Multiplier sur le territoire des classes passerelles** offrirait des conditions particulièrement performantes pour combler les lacunes liées à l'origine familiale sous réserve de disposer d'un quota réservé aux enfants nécessitant une intervention précoce de l'école. La CAF devrait y pourvoir pour l'affectation

11 - Selon une étude célèbre de Betty Hart et Todd Risley menée au domicile d'un échantillon représentatif de familles américaines : "The Early Catastrophe", 2004, Education Review, 77, (p100-118) cité par Terra Nova, « la lutte contre l'inégalité commence dès les crèches » 13 janvier 2014.

dans chaque classe passerelle d'une EJE (Educatrice Jeunes Enfants).

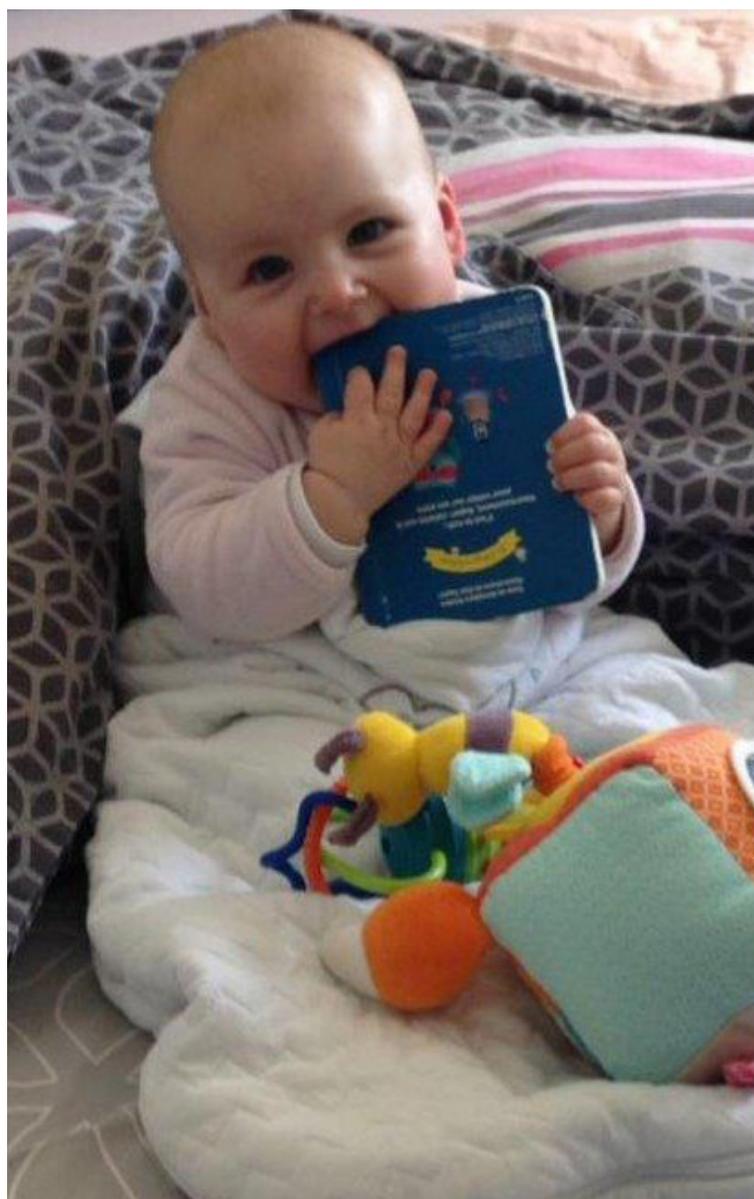
■ **Engager une évaluation formative** ainsi qu'une recherche-action par convention avec l'Université, l'Education Nationale, le Département pour assurer le suivi, déterminer les inflexions à apporter, les innovations à expérimenter.

■ **Créer une instance de suivi, d'évaluation et d'innovation** réunissant des représentants de tous les acteurs énumérés plus haut. La grille d'évaluation portera en priorité sur la qualité des publics impliqués dans les différentes actions.

L'implication de toutes les générations passe par l'appel aux aînés de la commune : le parrainage

L'idée d'offrir aux retraités la possibilité de devenir parrain (ou marraine) d'un nouveau-né sous condition de l'accord des parents favoriserait l'intégration et l'ouverture sur le monde. Un appel aux retraités pourrait être lancé pour dresser une liste de volontaires. Un petit vademecum leur serait remis pour définir la fonction qui leur est proposée. Une petite cérémonie en mairie, d'accueil et « d'officialisation » du parrainage, donnerait un peu de solennité à l'opération.

Il pourrait être utile d'impliquer dans le parrainage, pour les familles de nationalité étrangère, des retraités de la même nationalité.



Chapitre 3

Quelle nécessité d'une loi pour définir une grande politique nationale de la petite enfance ?

La France s'honore à bon droit de consacrer une bonne partie de son budget à la solidarité et à l'action sociale. Il est vrai qu'au titre de la redistribution notre pays n'a pas à rougir et les inégalités financières y sont largement inférieures à la moyenne de l'OCDE. Cependant, l'étude de l'UNICEF, citée plus haut, montre qu'il n'en est pas de même de l'égalité des chances et des destins.

Timothy Smith, cet économiste canadien, après avoir passé cinq ans à nous observer, avait commis un livre « *La France injuste* », livre, qui a fait date, dans lequel il démontrait qu'une bonne partie des sommes affectées à l'action sociale profitait à ceux qui n'en avaient nul besoin et ne remplissait pas sa fonction de lutte contre le déterminisme social.

« Son ambition (de Timothy Smith) ? Que nos bons esprits et nos décideurs hexagonaux se débarrassent du voile d'idéologie qui les empêche de mener un aggiornamento fort et radical de notre modèle social. Le constat est pourtant simple : la France, tout en se flattant d'un taux de prélèvements obligatoires parmi

les plus élevés au monde, présente une valeur redistributive de ces prélèvements exécrable en ne faisant bénéficier de ses largesses que ceux qui en ont désormais le moins besoin. Au détriment des jeunes, des chômeurs, des femmes et des jeunes issus de l'immigration qui pour beaucoup enragent. » (Tiré de la présentation de son livre).

La proposition de loi énoncerait

■ Que la responsabilité de l'éducation d'un enfant ne relève pas de la seule responsabilité des parents qui, s'ils sont irresponsables et indifférents, obèrent gravement l'avenir et les chances d'épanouissement de leur enfant. L'éducation des enfants, leur droit à disposer des moyens pour réussir leur vie relèvent d'une obligation pour la nation tout entière.

■ Que de façon générale soient affirmés un objectif de société harmonieuse et l'affectation des moyens nécessaires pour l'atteindre. Notamment par une redistribution plus favorable aux plus pauvres en allant jusqu'à la suppression des avantages inutiles accordés aux classes aisées en termes d'accompagnement à l'accueil et à l'éducation de l'enfance. Nous avons les capacités par une attitude volontariste, sans augmenter les prélèvements obligatoires, de sortir nos 8 millions de concitoyens de la pauvreté et d'offrir aux 3 millions d'enfants qui vivent dans ces familles un avenir plus radieux.

L'égalité des chances comme objectif fondamental de la République

● Affirmerait que la priorité est celle de la construction d'un avenir positif pour chaque enfant et que le libre choix des parents ne saurait s'opposer à la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'atteinte de cet objectif.

● Rappellerait que l'éducation de ces enfants est une obligation nationale. Comment peut-on justifier que

l'éducation soit obligatoire, que l'égalité des chances est une nécessité républicaine et s'interdire de donner à tous les enfants les outils pour en tirer profit ?

- Définirait les conditions de mise en œuvre d'une première phase expérimentale sur un ou plusieurs sites. Autorisation serait alors donnée à ces sites de déroger aux règles qui s'opposeraient à la pleine expression de l'expérience.

- Renforcerait le principe d'allocations familiales modulées en faveur des ménages les plus pauvres et limiterait le forfait de déduction fiscale dans les familles riches. L'économie réalisée serait affectée à la politique de la petite enfance. La situation de misère financière engendre toutes les autres misères : culturelle, éducative, affective...

- Engagerait la participation financière de l'Etat en soutien aux collectivités locales engagées. L'Etat apporterait, directement ou par l'intermédiaire de la CAF, 50 % des crédits supplémentaires affectés par la commune à l'opération.

- Assurerait sur la commune la scolarisation précoce à 2 ans (au moins en priorité en direction des familles les plus vulnérables, sans pour autant créer de ghetto).

- Favoriserait la création de crèches y compris — et surtout en milieu rural — en contribuant de façon inversement proportionnelle au coût d'investissement et au coût de fonctionnement. L'obligation pour les communes de participer à 34 % du prix de journée est prohibitif pour certaines d'entre elles. Il faudrait 40 000 places d'ici à 2022, particulièrement dans les départements ruraux sous-dotés et les quartiers de politique de la ville.

- Intégrerait dans le dispositif général d'accueil du jeune enfant les micro-crèches. Elles bénéficient aujourd'hui de conditions d'ouverture, d'encadrement, beaucoup plus souples et légères que les crèches. Parfois d'initiative privée lucrative, elles accueillent en priorité des enfants de familles aisées introduisant ainsi dans la commune une discrimination fâcheuse dès le plus jeune âge. Aussi conviendrait-il de les conduire à respecter les mêmes règles de mixité que les crèches ou les structures multi-accueil.
- Engagerait les médecins généralistes qui reçoivent tous les enfants (ne serait-ce que pour les vaccinations) à dispenser des conseils pratiques en matière d'éducation, d'allaitement, de développement du langage. Les consultations étant allongées, il conviendrait que la rémunération du médecin soit abondée pour les consultations concernant les enfants de 0 à 3 ans.

Un arsenal de mesures en faveur du soutien à la parentalité sera engagé en mêlant les mesures incitatives, les contraintes — rappelant que chaque enfant a droit au meilleur avenir et pas seulement selon le bon vouloir des parents —, l'information, la formation

Il conviendrait de :

- Multiplier les lieux et les occasions de rencontres entre parents de façon à favoriser la formation mutuelle et l'intégration des familles marginalisées. Serait programmée une généralisation des LAEP sur l'ensemble du territoire avec incitation forte — obligation ? — faite aux familles d'y participer, au moins au cours des deux premières années. Un accord contractualisé entre la CAF, la commune et les familles permettrait d'éviter une coercition mal acceptée.

- Mobiliser les services de PMI pour des visites à domicile. Si besoin en augmenter les effectifs par des concours particuliers de l'Etat aux Départements. C'est à l'occasion de ces visites que s'apprécie l'environnement dans lequel se meut l'enfant, les nécessités d'amélioration du logement.
- Mobiliser des moyens financiers pour éradiquer la misère, faciliter l'accès au logement décent, développer les formations professionnelles. C'est une évidence mais il n'est pas inutile de rappeler que tout ce qui concourt au bien-être des parents, à la restauration de l'estime de soi, à l'activité professionnelle favorise une meilleure responsabilité éducative.

Choisir entre besoin et demande

La demande, c'est celle des parents qui veulent pouvoir travailler tous les deux et confier leur enfant en toute sécurité physique, psychique, éducative à un tiers. Si cette demande est parfaitement légitime, elle n'exige pas forcément un accueil en structure collective. Nous savons tous que le coût de fonctionnement de ces structures rend impossible — sauf promesses inconsidérées — l'ouverture d'un nombre de places suffisant pour faire face à toutes les sollicitations. D'autant que celles-ci entrent en concurrence avec les besoins que j'exposerai plus bas. Il importe donc de répondre aux demandes sans obérer les capacités des crèches à accueillir les enfants en danger.

La qualité de l'accompagnement comme l'adéquation avec la demande reposent donc en grande partie sur la formation des assistantes maternelles ; formation aujourd'hui réduite à quatre jours ce qui paraît bien insuffisant pour l'exercice pendant de nombreuses années de missions difficiles. Il convient donc de définir un socle minimal — et plus étoffé — de connaissances de base et de prévoir des piqûres de rappel, des formations tout au long de leur vie professionnelle.

Le besoin qui n'est jamais exprimé, c'est celui des enfants objets de carences éducatives, de socialisation chaotique, d'une relation violente avec l'adulte qui les amèneront à reproduire le modèle familial. Pour eux, l'accueil privilégié en structures adaptées à l'encadrement compétent revêt un caractère d'urgence. Cependant, il ne s'agit évidemment pas d'en faire des ghettos dédiés à l'accueil des enfants de familles démunies mais de leur accorder une priorité.

L'Ille-et-Vilaine avait assorti l'accord de subvention de fonctionnement aux crèches à la fréquentation de celles-ci par au moins 40 % d'enfants de milieux populaires et/ou d'enfants en situation de handicap. Ils n'étaient auparavant que 1 % d'origine modeste, ces enfants. La décision entraîna une violente levée de boucliers. Mais aujourd'hui l'objectif est atteint par plus de 70 % des établissements concernés.

Il va de soi que ce soutien à la parentalité n'aura de sens et d'effet que s'il s'adresse d'abord à ceux qui en ont le plus besoin. Tout l'effort doit être tourné vers l'implication de toutes les familles en situation de vulnérabilité. Dépenser de nouveau des crédits pour ne viser aucun objectif utile à la cohésion sociale serait une erreur.

Au diable les arguments en apparence généreux qui s'opposent à un accompagnement spécifique des familles et enfants aux sombres destins. Arguments souvent entendus, y compris de la part de spécialistes :

- « *Il faut éviter de stigmatiser par des interventions spécifiques...* ». N'est-ce pas là une belle hypocrisie que de considérer qu'ils ne sont pas déjà stigmatisés et qu'ils le seront plus encore par une vie d'errance et d'addictions ?

- « *Les parents qui ne travaillent pas ne devraient pas confier leurs enfants à la crèche* ». Justement, si !!! Parce

que la crèche dispose d'un encadrement spécialement formé susceptible de compenser les lacunes et carences familiales.

En conclusion

Je laisserai au **Professeur Zorman**, hélas décédé prématurément, le soin de me fournir une conclusion provisoire :

« Il a aussi pu être montré que la compréhension d'un texte écrit chez l'enfant normal bon lecteur est toujours équivalente à sa compréhension du même texte présenté à l'oral. La compréhension, qui est aussi bien utilisée pour la langue orale que pour l'écrit, n'est donc pas une compétence spécifique de la lecture. De ce constat, on peut déduire qu'un certain nombre d'enfants des milieux les plus culturellement défavorisés ne bénéficieront pas des contacts précoces qui permettent l'installation des connaissances, notamment linguistiques, nécessaires à une bonne compréhension de l'écrit. »

La construction d'une société harmonieuse, la relation apaisée entre les individus, la capacité à vivre ensemble en bonne intelligence reposent sur le sentiment, chez tout un chacun, qu'il a bénéficié de toutes les conditions nécessaires à son épanouissement. Eradiquer la violence, lutter contre les populismes de tous ordres exigent de chacun la possibilité de

comprendre le monde dans lequel il vit, ses contraintes, ses perspectives. Participer à l'évolution souhaitable de notre société impose d'avoir bénéficié de la formation suffisante, de l'aptitude à forger son propre jugement sans être conditionné par la rapacité de quelques intérêts particuliers.

Être citoyen à part entière, c'est se sentir porteur d'une partie de la responsabilité du devenir de la cité. Etre acteur agissant demande d'abord de ne pas nourrir une amertume envahissante à l'égard d'une société qui n'aurait pas su — pas pu — vous offrir le bel espoir d'une vie meilleure que celle qui vous a été imposée dans votre enfance.

Parce qu'elle déterminera l'avenir de notre société, pour qu'elle soit durable et soutenable, une politique volontariste de la petite enfance revêt une grande urgence.

Deux chercheurs britanniques en épidémiologie viennent de publier une étude décoiffante, « *Pour vivre heureux, vivons égaux* », démontrant de façon magistrale que les sociétés fondées sur l'égalité, le partage et la réciprocité engendrent des niveaux de bien-être bien plus élevés pour tous et que les sociétés inégalitaires ont de moins bonnes performances que les sociétés plus égalitaires et ce, dans tous les domaines, de l'éducation à l'espérance de vie : l'inégalité est nocive pour le corps et pour l'esprit.

Faute d'un grand service public de la petite enfance qui s'efforce de donner à tous les enfants les outils de sa promotion, de son épanouissement, toutes les politiques continueront de viser certes des objectifs nobles mais seront vaines tant qu'elles se contenteront de corriger des insuffisances sectorielles. Qu'elles recherchent par différentes modalités, voire artifices, à corriger les inégalités, à favoriser l'accès au logement, à l'école, à la santé, elles continueront d'être de nul effet tant que ne sera pas mise en œuvre une action globale d'éradication totale ou partielle du déterminisme social. Tant que chaque jeune Français

n'aura pas le sentiment d'avoir reçu les justes moyens de réussir sa vie et de sortir, pour certains, du milieu défavorisé dans lequel ils sont nés, la révolte, l'amertume, la violence seront leur moyen d'expression.

LE POIDS DU DÉTERMINISME SOCIAL SUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE

• L'impact de l'origine sociale sur les performances des élèves est plus fort en France que dans tous les pays de l'OCDE*

• Entre 2003 et 2012, le poids de l'origine sociale sur les performances des élèves de 15 ans a augmenté de 33%

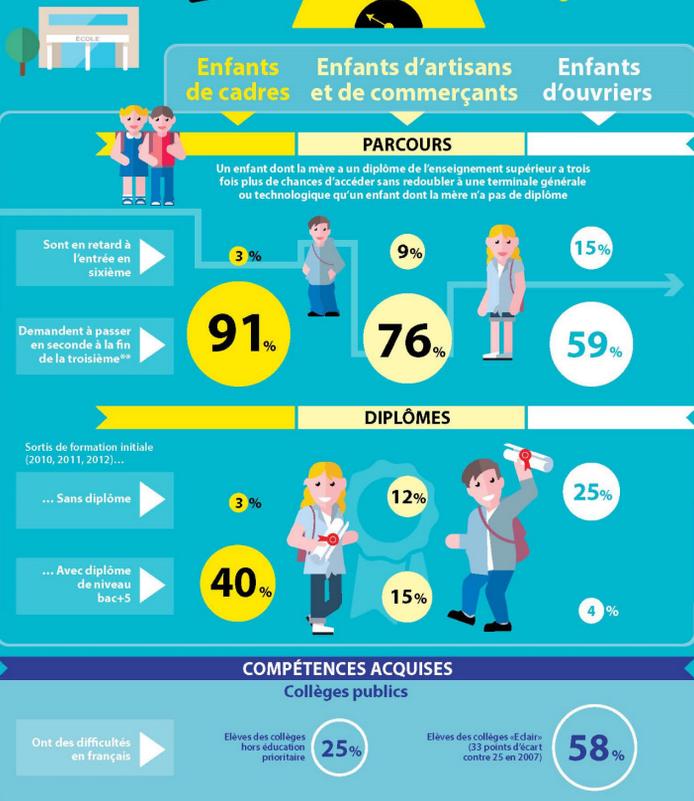


Table des matières

Chapitre 1	11
Une grande politique de la petite enfance pour l'égalité des chances et la construction d'un monde harmonieux.	
Un monde qui se disloque et se fragmente engendre de la violence, le rejet de toute autorité, des gilets jaunes sur les ronds-points.	11
- Lutter contre l'audience de l'extrême-droite en s'attaquant aux causes	12
- L'espoir d'une vie meilleure demain ou dans l'au-delà a disparu : églises et partis se sont vidés alors qu'ils secrétaient l'espoir d'une vie meilleure ici-bas ou dans l'au-delà...	
- La France vice-championne du Monde du déterminisme social	13
- La France dans le hit-parade des dépenses sociales et pourtant...	14
La France se prévaut de son modèle social mais figure dans le peloton de tête des pays où s'impose le déterminisme social.	
- La France, pays de l'inégalité croissante des destins selon les conditions de la naissance et de la petite enfance	15
Et, inévitablement, les inégalités scolaires suivent la même pente.	17
- Tableau : La France, mauvaise élève de l'équité scolaire	
Et, réciproquement, les inégalités scolaires nourrissent de fortes inégalités sociales, sanitaires et suprême injustice, de longévité.	18
- Révoltes, amertume et violences - décrochages scolaires - et pas même les mots pour dire sa révolte !!!	19
- Comment en sommes-nous arrivés à une telle banalisation de tels actes ? Quels sont les paramètres pouvant ici entrer en jeu, de l'éducation au rapport à l'autorité, ou de la gestion de la frustration ?	20

- Tableau Pauvreté en Europe : Où se situent les Français ?	22
- La main invisible de la préservation des privilèges	23
L'école impuissante. «On sort plus inégaux de l'école que lorsqu'on y est entrés».	24
- L'effort de la France en faveur de l'éducation bien inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE	
- Tableau : Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élèves/étudiant en 2012	
- Un effort financier à doubler	26
- M. Blanquer veut renforcer les ségrégations. Les enfants de ces classes favorisées ne fréquenteront plus les enfants du peuple.	29
La petite enfance : le moment où se jouent les destins.	30
- Les deux premières années de la vie sont fondamentales	
- Il convient alors de rechercher les facteurs d'inégalités entre les classes sociales, inégalités dès la petite enfance qui condamnent certains enfants de notre Pays	31
- L'importance de l'allaitement est largement reconnue dans la relation sécurisante mère enfant et la préservation des risques sanitaires	32
- Quelques indicateurs sur l'influence du milieu social	
- L'établissement des circuits neuronaux	33
- Tableau : Dépense par enfant en préscolarisation (accueil du jeune enfant et maternelle)	34
L'enjeu accueillir, accompagner, accorder toutes les chances de réussite à tous les enfants et particulièrement aux plus défavorisés.	
- Échec et retard scolaire des enfants hébergés par l'aide sociale à l'enfance	
- La volonté politique de dédier les moyens d'accueil en fonction des besoins de l'enfance : accompagner mieux ceux qui en ont le plus besoin. Des choix courageux en matière d'affectation dans les structures collectives à financement public	35
- Aussi l'accompagnement de l'enfant ne peut reposer que sur le seul choix des familles. C'est bien de l'avenir de l'enfant et de la cohésion sociale qu'il est question.	37
- Accompagner les parents - notamment ceux qui n'ont pas accès aux structures collectives (pour des raisons souvent culturelles).	38
- Mobiliser l'ensemble des acteurs de la cité autour de la petite enfance (en noir)	40
- Développer la citoyenneté	42

Chapitre 2 45 **Créer une référence - un écosystème dans une commune : Chartres-de-Bretagne.**

-Et nous avons choisi, comme site pilote, la commune de Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) 46

- La Commune de Chartres-de-Bretagne dispose déjà de structures d'accueil et d'accompagnement, de services et de personnels de grande qualité dans le domaine de la petite enfance 47

Ainsi existent et s'activent sur la commune au bénéfice de la petite enfance de nombreux acteurs et services accueillis dans des équipements de qualité 48

Comment conduire une politique communale d'épanouissement de tous les enfants de la commune ? 51

- Agir auprès et avec les parents 54

- Agir n direction des enfants 54

- L'implication de toutes les générations passe par l'appel aux aînés de la commune - le parrainage. 57

Chapitre 3 59 **Quelle nécessité d'une loi pour définir une grande politique nationale de la petite enfance ?**

- La proposition de loi 60

. L'égalité des chances comme objectif fondamental de la République

- Un arsenal de mesures en faveur du soutien à la parentalité sera engagé en mêlant les mesures incitatives, les contraintes - rappelant que chaque enfant a droit au meilleur avenir et pas seulement selon le bon vouloir des parents -, l'information, la formation. 62

- Choisir entre besoin et demande 63

Conclusion 67

- Tableau : Le poids du déterminisme social sur la réussite scolaire 71

L'égalité des chances pour un monde plus harmonieux

Qui peut croire encore que les laissés pour compte d'une société profondément inégalitaire qui privilégie la naissance accepteront toujours leur sombre destin irrémédiablement tracé. Condamnés qu'ils sont à reproduire celui de leurs parents et, au moins, cinq générations de grands-parents.

Plus encore que la misère, aussi intolérable soit-elle, la désespérance, l'absence de perspectives les conduisent à la révolte et à la violence qui l'exprime faute de disposer d'autres moyens d'expression.

C'en est fini de la foi dans les « lendemains qui chantent » que leurs parents imaginaient ou de la récompense attendue dans l'au-delà pour les sacrifices consentis sur terre. Les partis politiques ne font plus rêver et les églises sont désertées.



Ils veulent, pour eux, pour leurs enfants, ici et maintenant, le droit de réussir leur vie, de s'accomplir, de vivre et non de survivre. Et les cautères que les politiques appliquent sur leurs maux ne font plus illusion. Mixité sociale, intégration, discrimination positive... des mots qui ne masquent la réalité que pour ceux dont l'avenir sourit et qui ne veulent pas voir.

Il n'est d'autre solution pour en finir avec cette malédiction générationnelle que de donner à

tous, dès les premières années, tous les outils nécessaires à leur parfaite réussite...

Tout le reste n'est que littérature...

Jean-Louis Tourenne,
ancien Président du Conseil Général,
Sénateur d'Ille-et-Vilaine